
États financiers annuels

31 mars 2024

Groupe de Fonds Starlight

Fonds en fiducie

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Fonds équilibré mondial Starlight

Fonds de croissance mondiale Starlight

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

(les « Fonds en fiducie »)

Fonds de sociétés

Catégorie de croissance de dividendes Starlight*

(le « Fonds de sociétés »)

(* une catégorie d'actions de fonds communs de placement de Starlight Corporate Funds Limited)

(collectivement les « Fonds » ou individuellement, le « Fonds »)

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	3
Rapport de l'auditeur indépendant	4
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	7
Fonds d'immobilier mondial Starlight	19
Fonds équilibré mondial Starlight	30
Fonds de croissance mondiale Starlight	48
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	60
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	73
Notes annexes	88

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints des Fonds (tels que définis à la note 1) ont été préparés par Starlight Investments Capital LP (le « Gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le Gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux Normes internationales d'information financière. Le Gestionnaire est également responsable de l'élaboration de contrôles internes sur le processus d'information financière, qui sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que des informations financières pertinentes et fiables sont produites.

Le conseil d'administration (le « Conseil ») de Starlight Investments Capital GP Inc., en tant que commandité et au nom de Starlight Investments Capital LP, est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers et de la supervision de l'exécution par le Gestionnaire de ses responsabilités en matière de rapports financiers. Le Conseil est assisté dans l'exercice de cette responsabilité par un comité d'audit, qui examine les états financiers et recommande leur approbation au Conseil.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe des Fonds. Il est nommé par le Conseil. Le rapport de l'auditeur est reproduit aux présentes.

Approuvé au nom du conseil d'administration de Starlight Investments Capital GP Inc.
à titre de commandité de Starlight Investments Capital LP, le Gestionnaire des Fonds.

Signé « Leonard Drimmer »

Directeur, Leonard Drimmer

Signé « Neil Fischler »

Directeur, Neil Fischler

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts

du Fonds d'infrastructures mondiales Starlight
du Fonds d'immobilier mondial Starlight
du Fonds de rendement équilibré mondial Starlight
du Fonds de croissance mondiale Starlight
du Fonds d'actions nord-américaines Starlight
de la Catégorie de croissance de dividendes Starlight

(chacun individuellement, le « Fonds », ou collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mars 2024 et 2023, et les états du résultat global et des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 mars 2024 et 2023 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

- Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Anthony Bonanno.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 26 juin 2024

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

États de la situation financière

Aux 31 mars 2024 et 2023

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	31 mars 2024	31 mars 2023
Actif			
Actifs courants			
Placements (Coût : 31 mars 2024 : 67 934 \$, 31 mars 2023 : 94 100 \$)		69 285 \$	95 780 \$
Trésorerie		1 547	8 655
Souscriptions à recevoir		13	58
Dividendes à recevoir		61	26
Montant à recevoir au titre des distributions provenant de placements		53	50
Intérêts à recevoir		21	21
Total de l'actif		70 980 \$	104 590 \$
Passif			
Passif à court terme			
Montant à payer au titre des placements achetés		53	858
Créditeurs et charges à payer		198	139
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)		251 \$	997 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série FNB		7 714	12 767
Série A		15 838	19 770
Série D		–	214
Série F		43 721	65 004
Série FT6		2 121	4 267
Série I		10	14
Série O		10	14
Série O6		10	14
Série T6		1 305	1 529
		70 729 \$	103 593 \$
Nombre de parts rachetables en circulation			
	4		
Série FNB		750	1 225
Série A		1 662	2 008
Série D		–	24
Série F		4 277	6 245
Série FT6		218	429
Série I		1	1
Série O		1	1
Série O6		1	1
Série T6		143	162
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série FNB		10,29 \$	10,42 \$
Série A		9,53 \$	9,85 \$
Série D		– \$	9,03 \$
Série F		10,22 \$	10,41 \$
Série FT6		9,73 \$	9,95 \$
Série I		10,98 \$	11,04 \$
Série O		10,87 \$	10,94 \$
Série O6		10,31 \$	10,43 \$
Série T6		9,13 \$	9,45 \$

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 mars

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	2024	2023
Revenu			
Profit net (perte nette) sur les placements			
Revenu de dividendes		2 054 \$	2 231 \$
Produits d'intérêts à des fins de distribution		51	221
Distribution provenant de placements		–	133
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements		1 579	(2 207)
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) latente des placements		(326)	(5 481)
Autres éléments de produits			
Profit (perte) de change réalisé sur la trésorerie		22	(62)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises		(5)	–
Total du bénéfice (de la perte)		3 375 \$	(5 165) \$
Charges			
Frais de gestion	12	961	1 255
Frais d'administration	12	223	239
Commissions de courtage	2	132	202
Taxe de vente harmonisée		113	145
Honoraires du comité d'examen indépendant		15	50
Charges d'intérêts		4	–
Total des charges		1 448	1 891
Bénéfice tiré des (perte liée aux) placements avant impôt		1 927	(7 056)
Retenues à la source d'impôts étrangers		(154)	(194)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		1 773 \$	(7 250) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série FNB		377 \$	(914) \$
Série A		355	(1 486)
Série D		–	(12)
Série F		975	(4 055)
Série FT6		36	(664)
Série I		–	–
Série O		–	–
Série O6		–	–
Série T6		30	(119)
		1 773 \$	(7 250) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série FNB		0,35 \$	(0,69) \$
Série A		0,19 \$	(0,73) \$
Série D		– \$	(0,54) \$
Série F		0,18 \$	(0,64) \$
Série FT6		0,11 \$	(0,79) \$
Série I		– \$	– \$
Série O		– \$	– \$
Série O6		– \$	– \$
Série T6		0,20 \$	(0,63) \$

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Série FNB 2024	Série FNB 2023	Série A 2024	Série A 2023	Série D 2024	Série D 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	12 767 \$	16 010 \$	19 770 \$	22 023 \$	214 \$	179 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série	377	(914)	355	(1 486)	–	(12)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre du revenu de placement net	(95)	(8)	(164)	(13)	–	–
Au titre des gains en capital	–	(150)	–	(228)	–	(2)
Remboursement de capital	(516)	(600)	(891)	(911)	(3)	(9)
	(611)	(758)	(1 055)	(1 152)	(3)	(11)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	–	542	942	2 182	–	48
Distributions réinvesties	–	–	752	848	3	10
Montant payé pour les parts rachetées	(4 819)	(2 113)	(4 926)	(2 645)	(214)	–
	(4 819)	(1 571)	(3 232)	385	(211)	58
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	7 714 \$	12 767 \$	15 838 \$	19 770 \$	– \$	214 \$
	Série F 2024	Série F 2023	Série FT6 2024	Série FT6 2023	Série I 2024	Série I 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	65 004 \$	71 811 \$	4 267 \$	12 276 \$	14 \$	14 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série	975	(4 055)	36	(664)	–	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre du revenu de placement net	(469)	(40)	(30)	(6)	–	–
Au titre des gains en capital	–	(711)	–	(113)	–	–
Remboursement de capital	(2 552)	(2 844)	(161)	(447)	(1)	(1)
	(3 021)	(3 595)	(191)	(566)	(1)	(1)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	6 111	11 679	5	1 313	–	–
Distributions réinvesties	2 171	2 482	117	143	1	1
Montant payé pour les parts rachetées	(27 519)	(13 318)	(2 113)	(8 235)	(4)	–
	(19 237)	843	(1 991)	(6 779)	(3)	1
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	43 721 \$	65 004 \$	2 121 \$	4 267 \$	10 \$	14 \$

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight
États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)
Pour les exercices clos les 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Série O 2024	Série O 2023	Série O6 2024	Série O6 2023	Série T6 2024	Série T6 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	14 \$	14 \$	14 \$	14 \$	1 529 \$	1 958 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série	—	—	—	—	30	(119)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre du revenu de placement net	—	—	—	—	(13)	(1)
Au titre des gains en capital	—	—	—	—	—	(23)
Remboursement de capital	(1)	(1)	(1)	(1)	(72)	(93)
	(1)	(1)	(1)	(1)	(85)	(117)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	—	—	—	—	55	243
Distributions réinvesties	1	1	1	1	19	36
Montant payé pour les parts rachetées	(4)	—	(4)	—	(243)	(472)
	(3)	1	(3)	1	(169)	(193)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	10 \$	14 \$	10 \$	14 \$	1 305 \$	1 529 \$

	Total 2024	Total 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	103 593 \$	124 299 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série	1 773	(7 250)
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Au titre du revenu de placement net	(771)	(68)
Au titre des gains en capital	—	(1 227)
Remboursement de capital	(4 198)	(4 907)
	(4 969)	(6 202)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)		
Produit de la vente de parts	7 113	16 007
Distributions réinvesties	3 065	3 522
Montant payé pour les parts rachetées	(39 846)	(26 783)
	(29 668)	(7 254)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	70 729 \$	103 593 \$

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

États des flux de trésorerie

Pour les exercices clos le 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables provenant de l'exploitation		1 773 \$	(7 250) \$
Ajustements :			
Achat de placements		(36 121)	(71 909)
Produit de disposition de placements		62 932	86 950
Commissions de courtage	2	132	202
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des devises		5	–
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements		(1 579)	2 207
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements		326	5 481
		27 468	15 681
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		21	(343)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		27 489 \$	15 338 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de parts		7 158	16 097
Paiement lors du rachat de parts		(39 846)	(26 783)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties		(1 904)	(2 680)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		(34 592)	(13 366)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		(7 103)	1 972
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) latente des devises		(5)	–
Trésorerie au début de l'exercice		8 655	6 683
Trésorerie à la fin de l'exercice		1 547 \$	8 655 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		1 865 \$	2 136 \$
Intérêts reçus		101 \$	227 \$

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight
Tableau du portefeuille de placements
Au 31 mars 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Services publics				
25 616	AltaGas Ltd.	608 \$	766 \$	
171 609	Altus Power Inc.	1 272	1 110	
20 762	Capital Power Corp.	794	793	
230 332	Enel SpA	1 508	2 060	
19 579	Essential Utilities Inc.	1 026	982	
34 127	NextEra Energy Inc.	3 123	2 952	
127 478	Northland Power Inc.	4 533	2 821	
56 311	RWE AG	2 740	2 589	
43 937	Solaria Energia y Medio Ambiente SA	864	649	
77 430	Superior Plus Corp.	772	781	
78 715	TransAlta Corp.	792	684	
		<u>18 032</u>	<u>16 187</u>	<u>22,9</u>
Produits industriels				
116 260	Bloom Energy Corp.	2 193	1 768	
11 799	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1 654	2 105	
6 542	Cargojet Inc.	1 000	732	
5 069	DSV A/S	1 114	1 114	
36 179	Ferrovial SE	1 219	1 940	
2 548	Flughafen Zurich AG	656	783	
5 875	Republic Services Inc.	1 021	1 522	
199 384	Sacyr SA	766	997	
6 371	Waste Connections Inc.	893	1 484	
		<u>10 516</u>	<u>12 445</u>	<u>17,6</u>
Énergie				
45 774	EnLink Midstream LLC	753	845	
54 286	Equitrans Midstream Corp.	764	918	
21 821	Keyera Corp.	625	761	
10 599	Kodiak Gas Services Inc.	270	392	
21 609	Koninklijke Vopak NV	1 075	1 128	
35 620	New Fortress Energy Inc.	1 430	1 475	
32 034	Pembina Pipeline Corp.	1 458	1 532	
85 325	SBM Offshore NV	1 638	1 844	
5 612	Targa Resources Corp.	656	851	
		<u>8 669</u>	<u>9 746</u>	<u>13,8</u>
Services de communication				
16 104	Cogent Communications Holdings Inc.	1 490	1 424	
273 112	Dejero Labs Inc., privé	750	750	
1 187 754	Helios Towers PLC	1 720	1 927	
5 000 000	UB Ventures I LP, catégorie A, privé	5 000	5 000	
		<u>8 960</u>	<u>9 101</u>	<u>12,9</u>
Immobilier				
8 166	American Tower Corporation	2 515	2 184	
12 373	Crown Castle International Corporation	2 436	1 772	
42 545	DigitalBridge Group Inc.	1 124	1 109	
5 235	SBA Communications Corporation	1 989	1 535	
		<u>8 064</u>	<u>6 600</u>	<u>9,3</u>

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Tableau du portefeuille d'investissement (suite)

Au 31 mars 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Services financiers				
3 005	Mastercard Incorporated	1 323 \$	1 958 \$	
29 919	Nasdaq Inc.	2 195	2 555	
5 009	Visa Inc.	1 292	1 892	
		4 810	6 405	9,1
Technologie de l'information				
23 317	Halma PLC	784	944	
4 581	Microsoft Corporation	1 508	2 608	
2 262 862	Opera Event Inc., privé	2 345	880	
12 555	PowerSchool Holdings Inc.	397	362	
		5 034	4 794	6,8
Fonds				
307 404	Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	3 583	3 874	
		3 583	3 874	5,4
Obligations de sociétés				
100 000	Opera Event Inc., privée, 12,50 %, 26 juil. 2024	127	53	
175 000	Opera Event Inc., privée, 6 %, 31 juil. 2024	221	80	
		348	133	0,2
Commissions de courtage (note 2)				
		(82)	–	
Total des placements		67 934 \$	69 285 \$	98,0
Autres actifs moins passifs			1 444	2,0
Total de l'actif net			70 729 \$	100,0

* Le pourcentage de l'actif net indiqué se rapporte aux montants à la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Constitution du Fonds (note 1)

L'objectif de placement du Fonds d'infrastructures mondiales Starlight est de fournir un revenu courant régulier en investissant à l'échelle mondiale dans des sociétés ayant une exposition directe ou indirecte aux infrastructures.

Hierarchie de la juste valeur (note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données d'entrée utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Placements au 31 mars 2024	58 648	3 874	6 763	69 285
Placements au 31 mars 2023	84 376	3 861	7 543	95 780

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Les placements significatifs classés dans le niveau 3 sont évalués en fonction des données d'entrée importantes suivantes :

Titre	Juste valeur	Base d'évaluation	Donnée d'entrée importante	Variation de + ou - 0,50 en ratios
UB Ventures I LP, catégorie S	5 000 \$	Sociétés ouvertes comparables - Multiples des produits	Multiple des produits	Augmentation ou diminution d'environ 0,8 million de dollars
Dejero Labs Inc.	750 \$	Sociétés ouvertes comparables - Multiples des produits	Multiple des produits	Augmentation ou diminution d'environ 0,1 million de dollars
Opera Event Inc.	880 \$	Sociétés ouvertes comparables - Multiples des produits	Multiple des produits	Augmentation ou diminution d'environ 0,1 million de dollars

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices clos le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023.

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des instruments financiers classés au niveau 3.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 :

	Solde au 31 mars 2023 \$	Achats \$	Ventes \$	Transferts nets \$	Profit (perte) réalisé \$	Profit (perte) latent \$	Solde au 31 mars 2024 \$
Actions	7 171	–	–	–	–	(541)	6 630
Obligations	372	–	–	–	–	(239)	133
Total	7 543	–	–	–	–	(780)	6 763

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023 :

	Solde au 31 mars 2022 \$	Achats \$	Ventes \$	Transferts nets \$	Profit (perte) réalisé \$	Profit (perte) latent \$	Solde au 31 mars 2023 \$
Actions	8 373	–	–	–	–	(1 202)	7 171
Obligations	343	–	–	–	–	29	372
Total	8 716	–	–	–	–	(1 173)	7 543

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Parts rachetables (note 4)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 :

	Série FNB	Série A	Série D	Série F	Série FT6	Série I	Série O	Série O6	Série T6
Parts en circulation au début de l'exercice	1 225	2 008	24	6 245	429	1	1	1	162
Parts émises	–	99	–	603	1	–	–	–	6
Parts rachetées	(475)	(524)	(24)	(2 786)	(223)	–	–	–	(27)
Parts réinvesties	–	79	–	215	12	–	–	–	2
Parts en circulation à la fin de l'exercice	750	1 662	–	4 277	218	1	1	1	143

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023 :

	Série FNB	Série A	Série D	Série F	Série FT6	Série I	Série O	Série O6	Série T6
Parts en circulation au début de l'exercice	1 375	1 975	18	6 175	1 093	1	1	1	181
Parts émises	50	211	5	1 084	130	–	–	–	25
Parts rachetées	(200)	(261)	–	(1 243)	(808)	–	–	–	(48)
Parts réinvesties	–	81	1	229	14	–	–	–	4
Parts en circulation à la fin de l'exercice	1 225	2 008	24	6 245	429	1	1	1	162

Engagements (note 8)

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'avait aucun engagement.

Risques liés aux instruments financiers (note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les placements du Fonds sont assujettis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux placements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autre risque de prix

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	69 285	98,0
Exposition totale au marché	69 285	98,0

Au 31 mars 2023, les expositions globales au marché étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	95 780	92,4
Exposition totale au marché	95 780	92,4

Au 31 mars 2024, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 3 464 \$ ou 4,9 % de l'actif net total (31 mars 2023 : 4 789 \$ ou 4,6 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence pourrait être importante.

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle du Fonds. Il est donc exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises fluctue en raison de l'évolution des taux de change.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de change :

31 mars 2024

Type de devise	Exposition aux devises	% de l'actif net total
	\$	%
Dollar des États-Unis	31 936	45,2
Euro	11 535	16,3
Livre sterling	3 191	4,5
Couronne danoise	1 114	1,6
Franc suisse	783	1,1
Total	48 559	68,7

31 mars 2023

Type de devise	Exposition aux devises	% de l'actif net total
	\$	%
Dollar des États-Unis	40 248	38,9
Euro	15 338	14,8
Total	55 586	53,7

Au 31 mars 2024, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises auxquelles le Fonds est exposé avait augmenté ou diminué de 1 %, toutes autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 486 \$ (31 mars 2023 : 556 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire surveille les positions de change dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

La majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important découlant des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

(e) Risque de crédit

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de crédit par notation au 31 mars 2024 :

Instruments de dette par notation	Pourcentage de l'actif net
	%
Sans notation	0,2
Total	0,2

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de crédit par notation au 31 mars 2023 :

Instruments de dette par notation	Pourcentage de l'actif net
	%
Sans notation	0,4
Total	0,4

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(f) Risque de liquidité

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de liquidité. Les passifs se composaient des honoraires du comité d'examen indépendant à payer, des frais d'administration à payer et des frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du porteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration des expositions à une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie. Un résumé du risque de concentration du Fonds par secteur d'activité se trouve dans le Tableau du portefeuille de placement du Fonds.

Les placements du Fonds étaient concentrés dans les régions suivantes au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023 :

Pays	31 mars 2024 % de la valeur liquidative	31 mars 2023 % de la valeur liquidative
États-Unis	44,2	39,5
Canada	31,2	31,9
Pays-Bas	6,9	–
Royaume-Uni	4,1	–
Allemagne	3,7	2,8
Italie	2,9	3,3
Espagne	2,3	3,2
Danemark	1,6	–
Suisse	1,1	–
Bermudes	–	6,2
France	–	5,5
Total des placements	98,0	92,4

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (note 11)

	31 mars 2024		31 mars 2023	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %
Entités structurées non consolidées				
Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	3 874	3,0	3 861	3,1

Parties liées (note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités de placement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2024 se sont élevés à 961 \$ (31 mars 2023 : 1 225 \$), dont un montant couru impayé de 62 \$ était dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (31 mars 2023 : 96 \$).

(b) Frais d'administration fixes

Le Gestionnaire perçoit des frais d'administration fixes en contrepartie du paiement de certaines charges d'exploitation du Fonds. Les frais d'administration pour l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevaient à 223 \$ (31 mars 2023 : 239 \$), dont un montant couru impayé de 11 \$ était dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (31 mars 2023 : 18 \$).

Fonds d'infrastructures mondiales Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres à ce Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Parties liées (note 12) (suite)

(c) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités liées du Gestionnaire investissent de temps à autre dans des parts du Fonds dans le cours normal des activités et aux mêmes conditions que des investisseurs sans lien de dépendance. Au 31 mars 2024, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, détenait 44 parts du Fonds (46 au 31 mars 2023).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres pour les exercices clos le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023 :

Série	2024	2023
Série FNB	1 063	1 321
Série A	1 854	2 023
Série D	24	22
Série F	5 291	6 295
Série FT6	325	842
Série I	1	1
Série O	1	1
Série O6	1	1
Série T6	152	188

Fonds d'immobilier mondial Starlight

États de la situation financière

Aux 31 mars 2024 et 2023

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	31 mars 2024	31 mars 2023
Actif			
Actifs courants			
Placements (Coût : 31 mars 2024 : 79 628 \$; 31 mars 2023 : 84 441 \$)		80 587 \$	82 042 \$
Trésorerie		8 031	14 691
Souscriptions à recevoir		69	157
Montant à recevoir au titre des placements vendus		2 265	4 195
Dividendes à recevoir		219	250
Montant à recevoir au titre de distributions provenant de placements		149	150
Autres actifs		9	7
Total de l'actif		91 329 \$	101 492 \$
Passif			
Passif à court terme			
Montant à payer au titre des placements achetés		5 146	–
Créditeurs et charges à payer		214	139
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)		5 360 \$	139 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série FNB		12 167	12 460
Série A		16 560	18 586
Série D		–	90
Série F		55 292	64 197
Série FT6		1 518	4 961
Série I		10	12
Série O		10	12
Série O6		10	12
Série T6		402	1 023
		85 969 \$	101 353 \$
Nombre de parts rachetables en circulation			
	4		
Série FNB		1 475	1 400
Série A		2 149	2 195
Série D		–	11
Série F		6 718	7 188
Série FT6		190	577
Série I		1	1
Série O		1	1
Série O6		1	1
Série T6		54	125
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série FNB		8,25 \$	8,90 \$
Série A		7,71 \$	8,47 \$
Série D		– \$	8,16 \$
Série F		8,23 \$	8,93 \$
Série FT6		7,98 \$	8,59 \$
Série I		8,85 \$	9,47 \$
Série O		8,75 \$	9,39 \$
Série O6		8,47 \$	9,02 \$
Série T6		7,50 \$	8,16 \$

Fonds d'immobilier mondial Starlight

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 mars

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	2024	2023
Produits			
Profit net (perte nette) sur les placements			
Revenu de dividende		2 028 \$	2 365 \$
Produits d'intérêts à des fins de distribution		685	352
Distribution provenant de placements		(149)	557
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements		(6 023)	(1 632)
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) latente des placements		3 358	(16 364)
Autres éléments de produits			
Profit (perte) de change réalisé sur la trésorerie		140	(3)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises		(15)	–
Total du bénéfice (de la perte)		24	(14 725)
Charges			
Frais de gestion	12	1 013	1 214
Frais d'administration	12	236	237
Taxe de vente harmonisée		126	156
Commissions de courtage	2	117	106
Honoraires du comité d'examen indépendant		16	50
Total des charges		1 508	1 763
Bénéfice tiré des (perte liée aux) placements avant impôt		(1 484)	(16 488)
Retenues à la source d'impôts étrangers		(247)	(268)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		(1 731) \$	(16 756) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série FNB		(83)	(2 954)
Série A		(468)	(2 694)
Série D		(3)	(9)
Série F		(967)	(10 292)
Série FT6		(178)	(646)
Série I		–	(3)
Série O		–	(2)
Série O6		–	(1)
Série T6		(32)	(200)
		(1 731) \$	(16 756) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série FNB		(0,06) \$	(1,74) \$
Série A		(0,21) \$	(1,29) \$
Série D		(0,30) \$	(0,90) \$
Série F		(0,14) \$	(1,33) \$
Série FT6		(0,40) \$	(1,20) \$
Série I		– \$	(3,00) \$
Série O		– \$	(2,00) \$
Série O6		– \$	(1,00) \$
Série T6		(0,34) \$	(1,27) \$

Fonds d'immobilier mondial Starlight

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Série FNB 2024	Série FNB 2023	Série A 2024	Série A 2023	Série D 2024	Série D 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	12 460 \$	22 349 \$	18 586 \$	20 655 \$	90 \$	62 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	(83)	(2 954)	(468)	(2 649)	(3)	(9)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre du revenu de placement net	(164)	(51)	(244)	(59)	–	–
Au titre des gains en capital	–	(294)	–	(337)	–	(2)
Remboursement de capital	(664)	(658)	(991)	(755)	(1)	(3)
	(828)	(1 003)	(1 235)	(1 151)	(1)	(5)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	1 452	1 614	2 625	2 996	–	48
Distributions réinvesties	–	–	812	766	1	5
Montant payé pour les parts rachetées	(834)	(7 546)	(3 760)	(2 031)	(87)	(11)
	618	(5 932)	(323)	1 731	(86)	42
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	12 167 \$	12 460 \$	16 560 \$	18 586 \$	– \$	90 \$

	Série F 2024	Série F 2023	Série FT6 2024	Série FT6 2023	Série I 2024	Série I 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	64 197 \$	84 041 \$	4 961 \$	5 298 \$	12 \$	14 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(967)	(10 292)	(178)	(646)	–	(3)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre du revenu de placement net	(820)	(230)	(44)	(18)	–	–
Au titre des gains en capital	–	(1 323)	–	(102)	–	–
Remboursement de capital	(3 323)	(2 963)	(177)	(228)	(1)	–
	(4 143)	(4 516)	(221)	(348)	(1)	–
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	12 322	19 760	49	927	–	–
Distributions réinvesties	2 123	2 574	165	273	1	1
Montant payé pour les parts rachetées	(18 240)	(27 370)	(3 258)	(543)	(2)	–
	(3 795)	5 036	(3 044)	657	(1)	1
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	55 292 \$	64 197 \$	1 518 \$	4 961 \$	10 \$	12 \$

Fonds d'immobilier mondial Starlight
États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)
Pour les exercices clos les 31 mars
(En milliers de dollars canadiens)

	Série O 2024	Série O 2023	Série O6 2024	Série O6 2023	Série T6 2024	Série T6 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	12 \$	13 \$	12 \$	13 \$	1 023 \$	1 616 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	(2)	–	(1)	(32)	(200)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre du revenu de placement net	–	–	–	–	(9)	(5)
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	(29)
Remboursement de capital	(1)	–	(1)	(1)	(35)	(65)
	(1)	–	(1)	(1)	(44)	(99)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	–	–	–	–	15	79
Distributions réinvesties	1	1	1	1	26	72
Montant payé pour les parts rachetées	(2)	–	(2)	–	(586)	(445)
	(1)	–	(1)	1	(545)	(294)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	10 \$	12 \$	10 \$	12 \$	402 \$	1 023 \$
					Total	Total
					2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice					101 353 \$	134 061 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables					(1 731)	(16 756)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre du revenu de placement net					(1 281)	(363)
Au titre des gains en capital					–	(2 083)
Remboursement de capital					(5 194)	(4 673)
					(6 475)	(7 123)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts					16 463	25 424
Distributions réinvesties					3 130	3 693
Montant payé pour les parts rachetées					(26 771)	(37 946)
					(7 178)	(8 829)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice					85 969 \$	101 353 \$

Fonds d'immobilier mondial Starlight

États des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 mars

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables provenant de l'exploitation		(1 731) \$	(16 756) \$
Ajustements :			
Achat de placements		(64 287)	(43 072)
Produit de disposition de placements		70 036	70 089
Commissions de courtage	2	117	106
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) latente des devises (Profit net) perte nette réalisé à la vente de placements		15	–
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements		6 023	(1 632)
		(3 358)	16 364
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		6 815	28 363
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		105	(687)
		6 920	27 676
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de parts		16 551	25 461
Paiement lors du rachat de parts		(26 771)	(37 946)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties		(3 345)	(3 430)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		(13 565)	(15 915)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		(6 645)	11 761
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises		(15)	–
Trésorerie au début de l'exercice		14 691	2 930
Trésorerie à la fin de l'exercice		8 031 \$	14 691 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		1 812 \$	2 024 \$
Intérêts reçus		685 \$	352 \$

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Tableau du portefeuille de placements

Au 31 mars 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
FPI industrielles				
11 115	Agree Realty Corp.	857 \$	859 \$	
207 890	Chartwell Retirement Residences	2 466	2 570	
153 600	Choice Properties Real Estate Investment Trust	2 094	2 117	
21 665	Crown Castle Inc.	3 332	3 103	
336 942	Dream Industrial Real Estate Investment Trust	4 377	4 441	
54 268	Granite Real Estate Investment Trust	3 994	4 194	
29 760	Kite Realty Group Trust	871	873	
205 630	Minto Apartment Real Estate Investment Trust	3 480	3 259	
18 648	Prologis Inc.	2 781	3 286	
11 830	Realty Income Corp.	863	866	
11 840	SBA Communications Corp.	3 663	3 472	
22 040	Ventas Inc.	1 294	1 299	
16 990	Welltower Inc.	2 139	2 148	
		<u>32 211</u>	<u>32 487</u>	<u>37,7</u>
Autres FPI spécialisées				
12 951	American Tower Corporation	3 703	3 463	
1 884	Equinix Inc.	1 848	2 104	
8 475	Entrepôt public	3 526	3 327	
86 385	VICI Properties Inc.	3 359	3 482	
		<u>12 436</u>	<u>12 376</u>	<u>14,4</u>
Fonds				
783 400	Mandat privé d'immobilier mondial Starlight, série I	9 298	10 360	
		<u>9 298</u>	<u>10 360</u>	<u>12,1</u>
FPI résidentielles multifamiliales				
	Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens			
71 403		3 532	3 320	
155 637	InterRent Real Estate Investment Trust	2 131	2 110	
159 943	Killam Apartment Real Estate Investment Trust	3 095	2 972	
		<u>8 758</u>	<u>8 402</u>	<u>9,8</u>
FPI de détail				
131 915	Kimco Realty Corporation	3 550	3 501	
193 535	RioCan Real Estate Investment Trust	3 899	3 575	
		<u>7 449</u>	<u>7 076</u>	<u>8,2</u>
FPI unifamiliales				
35 434	American Homes 4 Rent	1 744	1 764	
41 288	Invitation Homes Inc.	1 753	1 990	
12 426	Sun Communities Inc.	2 593	2 162	
		<u>6 090</u>	<u>5 916</u>	<u>6,9</u>

Tableau du portefeuille d'investissement (suite)

Au 31 mars 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
	FPI d'exploitation			
230 050	Brookfield Office Properties Inc., privilégié, série « P », perpétuelle	2 353	2 685	
		<u>2 353</u>	<u>2 685</u>	3,1
	FPI de bureaux			
16 461	Boardwalk Real Estate Investment Trust	1 116	1 285	
		<u>1 116</u>	<u>1 285</u>	1,5
	Commissions de courtage (note 2)	(83)		
	Total des placements	<u>79 628 \$</u>	<u>80 587 \$</u>	93,7
	Autres actifs moins passifs		5 382	6,3
	Total de l'actif net		<u>85 969 \$</u>	100,0

* Le pourcentage de l'actif net indiqué se rapporte aux montants à la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Constitution du Fonds (note 1)

L'objectif de placement du Fonds d'immobilier mondial Starlight est de fournir un revenu courant régulier en investissant à l'échelle mondiale, principalement dans des FPI et des titres de participation de sociétés participant au secteur de l'immobilier résidentiel et commercial.

Hierarchie de la juste valeur (note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données d'entrée utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements au 31 mars 2024	70 227	10 360	–	80 587
Placements au 31 mars 2023	71 256	10 786	–	82 042

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices clos le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023.

Il n'y avait pas d'instruments financiers classés dans le niveau 3 au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023.

Parts rachetables (note 4)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	Série FNB	Série A	Série D	Série F	Série FT6	Série I	Série O	Série O6	Série T6
Parts en circulation au début de l'exercice	1 400	2 195	11	7 188	577	1	1	1	125
Parts émises	175	332	–	1 488	7	–	–	–	3
Parts rachetées	(100)	(481)	(11)	(2 213)	(414)	–	–	–	(77)
Parts réinvesties	–	103	–	255	20	–	–	–	3
Parts en circulation à la fin de l'exercice	1 475	2 149	–	6 718	190	1	1	1	54

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

	Série FNB	Série A	Série D	Série F	Série FT6	Série I	Série O	Série O6	Série T6
Parts en circulation au début de l'exercice	2 075	1 993	6	7 780	505	1	1	1	160
Parts émises	175	340	5	2 114	103	–	–	–	9
Parts rachetées	(850)	(224)	(1)	(2 981)	(61)	–	–	–	(52)
Parts réinvesties	–	86	1	275	30	–	–	–	8
Parts en circulation à la fin de l'exercice	1 400	2 195	11	7 188	577	1	1	1	125

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Engagements (note 8)

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'avait aucun engagement.

Risques liés aux instruments financiers (note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autre risque de prix

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	80 587	93,7
Exposition totale au marché	80 587	93,7

Au 31 mars 2023, les expositions globales au marché étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	82 042	80,9
Exposition totale au marché	82 042	80,9

Au 31 mars 2024, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 4 029 \$ ou 4,7 % de l'actif net total (31 mars 2023 : 4 102 \$ ou 4,1 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence pourrait être importante.

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Il est donc exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises mondiales fluctue en raison de l'évolution des taux de change.

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(c) Risque de change (suite)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition des Fonds aux risques de change :

31 mars 2024

Type de devise	Exposition aux devises \$	% de l'actif net total %
Dollar des États-Unis	61 341	71,4
Total	61 341	71,4

31 mars 2023

Type de devise	Exposition aux devises \$	% de l'actif net total %
Dollar des États-Unis	59 906	59,1
Euro	2	–
Total	59 908	59,1

Au 31 mars 2024, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises auxquelles le Fonds est exposé avait augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 613 \$ (31 mars 2023 : 599 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire surveille les positions en devises dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

Le Fonds investit dans des actions et des fiducies de placement immobilier (« FPI »). Une augmentation des taux d'intérêt augmenterait le coût d'emprunt des immeubles de placement et aurait un effet négatif sur le bénéfice net. La disponibilité du financement et les fluctuations des taux d'emprunt limiteront également la capacité des sociétés immobilières à acquérir des propriétés attrayantes et entraveront leurs rendements. Cela aurait une incidence indirecte sur les distributions et les dividendes versés au Fonds.

La majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important découlant des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

(e) Risque de crédit

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'était pas exposé au risque de crédit.

(f) Risque de liquidité

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de liquidité. Les passifs se composaient des honoraires du comité d'examen indépendant à payer, des frais d'administration à payer et des frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du porteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration des expositions à une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie. Un résumé du risque de concentration du Fonds par secteur d'activité se trouve dans le Tableau du portefeuille de placement du Fonds.

Fonds d'immobilier mondial Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres à ce Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(h) Risque de concentration

Les placements du Fonds ont été concentrés dans les régions suivantes :

Pays	Au 31 mars 2024	Au 31 mars 2023
	% de la valeur liquidative	% de la valeur liquidative
États-Unis	43,9	48,1
Canada	49,8	32,9
Total des placements	93,7	81,0

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (note 11)

	31 mars 2024		31 mars 2023	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents	Pourcentage de participation	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents	Pourcentage de participation
Entités structurées non consolidées				
Mandat privé d'immobilier mondial Starlight (série I)	\$ 10 360	% 10,7	\$ 10 786	% 11,3

Parties liées (note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités de placement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevaient à 1 013 \$ (31 mars 2023 : 1 214 \$), dont un montant couru impayé de 71 \$ dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (31 mars 2023 : 90 \$).

(b) Frais d'administration fixes

Le Gestionnaire perçoit des frais d'administration fixes en contrepartie du paiement de certaines charges d'exploitation du Fonds. Les frais d'administration pour l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevaient à 236 \$ (31 mars 2023 : 237 \$), dont un montant couru impayé de 15 \$ dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (31 mars 2023 : 17 \$).

(c) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités liées du Gestionnaire investissent de temps à autre dans des parts du Fonds dans le cours normal des activités et aux mêmes conditions que des investisseurs sans lien de dépendance. Au 31 mars 2024, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, détenait 39 parts du Fonds (52 au 31 mars 2023).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres pour les périodes closes les 31 mars 2024 et 2023 :

Série	31 mars 2024	31 mars 2023
Série FNB	1 422	1 701
Série A	2 206	2 053
Série D	10	10
Série F	7 156	7 740
Série FT6	446	539
Série I	1	1
Série O	1	1
Série O6	1	1
Série T6	93	157

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight

États de la situation financière

Aux 31 mars 2024 et 2023

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	31 mars 2024	31 mars 2023
Actif			
Actifs courants			
Placements (Coût : 31 mars 2024 : 28 594 \$, 31 mars 2023 : 31 430 \$)		31 408\$	35 595 \$
Trésorerie		368	1 052
Marge		22	29
Souscriptions à recevoir		1	–
Dividendes à recevoir		8	20
Intérêts à recevoir		172	165
Actifs dérivés			
Profit latent sur les contrats à terme standardisés		–	1
Profit latent sur les contrats de change à terme		–	1
Total de l'actif		31 979\$	36 863 \$
Passif			
Passif à court terme			
Montant à payer au titre des placements achetés		101	–
Rachats à payer		48	97
Créditeurs et charges à payer		61	60
Passifs dérivés			
Perte latente sur les contrats à terme standardisés		–	10
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)		210\$	167 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série AA		11 627\$	12 139 \$
Série BB		–	279
Série FF		5 436	6 221
Série FT6		1	–
Série FT8		1	–
Série I		1	–
Série L		–	1 084
Série T8		9 938	9 780
Série T8B		4 765	6 349
Série T8C		–	844
		31 769	36 696 \$
Nombre de parts rachetables en circulation			
	4		
Série AA		509	575
Série BB		–	13
Série FF		204	256
Série FT6		–	–
Série FT8		–	–
Série I		–	–
Série L		–	70
Série T8		1 947	1 926
Série T8B		990	1 318
Série T8C		–	178

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight

États de la situation financière (suite)

Aux 31 mars 2024 et 2023

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	31 mars 2024	31 mars 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série AA		22,86 \$	21,11 \$
Série BB		– \$	21,03 \$
Série FF		26,59 \$	24,26 \$
Série FT6		10,46 \$	– \$
Série FT8		10,32 \$	– \$
Série I		10,77 \$	– \$
Série L		– \$	15,57 \$
Série T8		5,11 \$	5,08 \$
Série T8B		4,82 \$	4,82 \$
Série T8C		– \$	4,73 \$

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight

États du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	2024	2023
Produits			
Profit net (perte nette) sur les placements			
Revenu de dividende		235 \$	441 \$
Produits d'intérêts à des fins de distribution		642	856
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements et de dérivés		4 143	3 209
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) latente des placements et des dérivés		(1 343)	(12 657)
Autres éléments de produits			
Profit (perte) de change réalisé sur la trésorerie		(6)	7
Variation nette de l'appréciation (la dépréciation) latente des devises		(5)	6
Total du bénéfice (de la perte)		3 666	(8 138)
Charges			
Frais de gestion	12	664	946
Coûts liés à la présentation de l'information aux porteurs de titres		152	180
Frais de dépôt		33	32
Honoraires de l'agent des transferts		28	60
Honoraires d'audit		21	24
Honoraires juridiques		14	3
Commissions de courtage	2	7	5
Droits de garde		6	32
Honoraires du comité d'examen indépendant		4	3
Autre		1	2
Total des charges		930	1 287
Charges ayant fait l'objet d'une renonciation /absorbées par le Gestionnaire		(45)	(21)
Bénéfice (perte) de placement avant impôt		2 781	(9 404)
Retenues à la source d'impôts étrangers		(12)	(11)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		2 769 \$	(9 415) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série AA		1 042	(2 615)
Série BB		1	(58)
Série FF		524	(1 231)
Série FT6		-	-
Série FT8		-	-
Série I		-	-
Série L		2	(294)
Série T8		832	(2 545)
Série T8B		367	(2 420)
Série T8C		1	(252)
		2 769 \$	(9 415) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série AA		1,82 \$	(4,17) \$
Série BB		0,03 \$	(4,19) \$
Série FF		2,29 \$	(4,33) \$
Série FT6		0,87 \$	- \$
Série FT8		0,86 \$	- \$
Série I		1,42 \$	(10,00) \$
Série L		0,03 \$	(3,32) \$
Série T8		0,42 \$	(1,17) \$
Série T8B		0,32 \$	(1,33) \$
Série T8C		0,01 \$	(1,21) \$

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight
États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)
(En milliers de dollars canadiens)

	Série AA 2024	Série AA 2023	Série BB 2024	Série BB 2023	Série FF 2024	Série FF 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	12 139 \$	16 044 \$	279 \$	355 \$	6 221 \$	8 198 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	1 042	(2 615)	1	(58)	524	(1 231)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre des dividendes	(5)	(1)	—	—	(2)	(1)
Au titre des gains en capital	(12)	(15)	—	—	(5)	(7)
Remboursement de capital	(51)	(17)	—	(1)	(20)	(8)
	(68)	(33)	—	(1)	(27)	(16)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	2 528	2 322	—	—	410	1 489
Distributions réinvesties	67	32	—	1	25	13
Montant payé pour les parts rachetées	(4 081)	(4 192)	(280)	(18)	(1 717)	(2 232)
	(1 486)	(1 838)	(280)	(17)	(1 282)	(730)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	11 627 \$	12 139 \$	— \$	279 \$	5 436 \$	6 221 \$

	Série FT6 2024	Série FT6 2023	Série FT8 2024	Série FT8 2023	Série I 2024	Série I 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	—	—	—	—	—	—
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre des dividendes	—	—	—	—	—	—
Au titre des gains en capital	—	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	1	—	1	—	1	—
Distributions réinvesties	—	—	—	—	—	—
Montant payé pour les parts rachetées	—	—	—	—	—	—
	1	—	1	—	1	—
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	1 \$	— \$	1 \$	\$—	1 \$	— \$

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight
États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)
Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)
(En milliers de dollars canadiens)

	Série L 2024	Série L 2023	Série T8 2024	Série T8 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	1 084 \$	1 847 \$	9 780 \$	16 778 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	2	(294)	832	(2 545)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Au titre des dividendes	—	—	(58)	(61)
Au titre des gains en capital	—	(2)	(143)	(622)
Remboursement de capital	(1)	(2)	(588)	(706)
	(1)	(4)	(789)	(1 389)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)				
Produit de la vente de parts	—	—	1 234	486
Distributions réinvesties	1	4	397	642
Montant payé pour les parts rachetées	(1 086)	(469)	(1 516)	(4 192)
	(1 085)	(465)	115	(3 064)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	— \$	1 084 \$	9 938 \$	9 780 \$

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight
États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)
Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)
(En milliers de dollars canadiens)

	Série T8B 2024	Série T8B 2023	Série T8C 2024	Série T8C 2023	Total 2024	Total 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	6 349 \$	15 414 \$	844 \$	1 607 \$	36 696 \$	60 824 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux	367	(2 420)	1	(252)	2 769	(9 415)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre des dividendes	(32)	(48)	(1)	(5)	(98)	(116)
Au titre des gains en capital	(79)	(495)	(2)	(55)	(241)	(1 196)
Remboursement de capital	(325)	(561)	(8)	(63)	(993)	(1 358)
	(436)	(1 104)	(11)	(123)	(1 332)	(2 670)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	—	1	—	—	4 175	4 298
Distributions réinvesties	224	574	6	66	720	1 332
Montant payé pour les parts rachetées	(1 739)	(6 116)	(840)	(454)	(11 259)	(17 673)
	(1 515)	(5 541)	(834)	(388)	(6 364)	(12 043)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	4 765 \$	6 349 \$	— \$	844 \$	31 769 \$	36 696 \$

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight

États des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables provenant de l'exploitation		2 769 \$	(9 415) \$
Ajustements :			
Achat de placements		(28 532)	(28 341)
Produit de disposition de placements		35 605	43 523
Commissions de courtage	2	7	3
Variation nette de la dépréciation latente (appréciation) des devises		5	(6)
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements et de dérivés		(4 143)	(3 209)
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements et des dérivés		1 343	12 657
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		13	2
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		7 067	15 214
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de parts		4 174	4 342
Paieement lors du rachat de parts		(11 308)	(17 612)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties		(612)	(1 341)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(7 746)	(14 611)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		(679)	603
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises		(5)	6
Trésorerie au début de la période		1 052	443
Trésorerie à la fin de la période		368 \$	1 052 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		247 \$	461 \$
Intérêts reçus		635 \$	815 \$

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight

Tableau du portefeuille de placements

Au 31 mars 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Actions et fonds				
438 638	Fonds de croissance mondiale Starlight, catégorie « I »	4 394 \$	5 161 \$	
121 914	Fonds d'actions nord-américaines Starlight, série « I »	1 515	1 744	
252 063	Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série « I »	3 259	3 177	
		9 168	10 082	31,7 %
Services financiers				
3 476	Bank of America Corp.	137	178	
1 499	Banque de Montréal	167	198	
6 822	Brookfield Corp.	298	387	
658	Intact Société financière	126	145	
564	Marsh & McLennan Cos Inc.	135	157	
3 199	Banque Royale du Canada	315	437	
2 321	Financière Sun Life inc.	149	172	
2 897	Banque Toronto-Dominion	193	237	
1 216	Visa Inc., catégorie « A »	332	459	
		1 852	2 370	7,5 %
Produits industriels				
803	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	124	143	
1 393	Cargojet Inc.	141	156	
1 769	Carrier Global Corp.	101	139	
444	Northrop Grumman Corp.	268	288	
1 408	Otis Worldwide Corp.	159	189	
2 696	Stantec Inc.	127	303	
1 487	Waste Connections Inc.	169	346	
		1 089	1 564	4,9 %
Soins de santé				
1 167	Abbott Laboratories	145	179	
1 721	CVS Health Corp.	182	186	
457	Stryker Corp.	95	221	
359	Thermo Fisher Scientific Inc.	253	282	
736	UnitedHealth Group Inc..	423	493	
		1 098	1 361	4,3 %
Technologie de l'information				
159	Broadcom Inc.	126	285	
1 599	Enghouse Systems Ltd.	63	49	
823	Microsoft Corp.	177	469	
104	Motorola Solutions Inc.	39	50	
2 162	Open Text Corp.	100	114	
1 519	Oracle Corp.	90	258	
		595	1 225	3,9 %

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight

Tableau du portefeuille d'investissement (suite)

Au 31 mars 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Actions et fonds (suite)				
Consommation de base				
1 494	Alimentation Couche-Tard Inc.	95 \$	116 \$	
316	Costco Wholesale Corp.	95	313	
658	Hershey Co.	173	173	
5 038	Jamieson Wellness Inc.	129	134	
		492	736	2,3 %
Consommation discrétionnaire				
11	Booking Holdings Inc.	54	54	
2 624	Gildan Activewear Inc.	105	132	
63	Nike Inc., catégorie « B »	8	8	
828	TJX Cos Inc.	88	114	
		255	308	1,0 %
Énergie				
711	Canadian Natural Resources Ltd.	58	73	
3 532	Suncor Énergie Inc.	108	177	
990	Tourmaline Oil Corp.	57	63	
		223	313	1,0 %
Immobilier				
7 185	Choice Properties REIT	94	99	
1 251	Granite REIT	94	97	
		188	196	0,6 %
Services publics				
3 278	Brookfield Infrastructure Partners L.P.	29	139	
1 550	Capital Power Corp.	56	59	
		85	198	0,6 %
Obligations				
Obligations de sociétés				
90 000	407 International Inc., 3,430 %, 01/06/2033	104	83	
86 000	407 International Inc., 4,86 %, 31/07/2053	86	88	
100 000	Algonquin Power & Utilities Corp., 5,250 %, 18/01/2082	100	87	
228 000	Algonquin Power Co., 4,600 %, 29/01/2029	228	224	
93 000	AltaGas Ltd., 2,477 %, 30/11/2030	79	81	
55 000	AltaGas Ltd., 5,141 %, 14/03/2034	55	55	
172 000	AltaGas Ltd., 7,350 %, 17/08/2082	172	174	
137 000	Bank of America Corp., 3,615 %, 16/03/2028	137	132	
59 000	Banque de Montréal, 4,537 %, 18/12/2028	59	59	
150 000	Banque de Montréal, 2,850 %, 06/03/2024	150	158	
249 000	Banque de Montréal, 3,650 %, 01/04/2027	246	242	
250 000	Banque de Nouvelle-Écosse, 1,850 %, 02/11/2026	233	234	
287 000	Bell Canada, 2,500 %, 14/05/2030	259	254	
186 000	Bell Canada, 3,000 %, 17/03/2031	175	167	
154 000	Brookfield Renewable Partners ULC, 3,380 %, 15/01/2030	165	143	
165 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,000 %, 07/12/2026	166	166	

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight

Tableau du portefeuille d'investissement (suite)

Au 31 mars 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Obligations (suite)				
Obligations de sociétés (suite)				
106 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,330 %, 20/01/2033	106 \$	107 \$	
127 000	Capital Power Corp., 4,424 %, 08/02/2030	125	123	
149 000	Capital Power Corp., 7,95 %, 09/09/2082	149	150	
96 000	CT Real Estate Investment Trust, 5,828 %, 14/06/2028	97	99	
125 000	Enbridge Inc., 3,100 %, 21/09/2033	109	107	
189 000	Enbridge Inc., 5,375 %, 27/09/2027	176	181	
80 300	Pipelines Enbridge Inc., 2,820 %, 12/05/2031	80	71	
193 000	Fédération des caisses Desjardins, 5,200 %, 01/10/2025	193	194	
38 000	First Capital Realty Inc., 5,572 %, 01/03/2031	38	38	
239 000	Ford Credit Canada Co., 5,441 %, 09/02/2029	239	240	
120 000	Financière General Motors du Canada Ltée, 5,000 %, 09/02/2029	120	121	
144 000	Financière General Motors du Canada Ltée, 3,150 %, 08/02/2027	144	137	
280 000	Gibson Energy Inc., 5,750 %, 12/07/2033	289	290	
31 000	Gibson Energy Inc., 8,700 %, 12/07/2083	31	32	
125 581	Goldman Sachs Group Inc., 2,013 %, 28/02/2029	126	113	
306 000	Hydro One Inc., 4,390 %, 01/03/2034	306	303	
173 000	Hydro One Inc., 2,710 %, 28/02/2050	123	122	
277 000	Morgan Stanley, 1,779 %, 04/08/2027	277	258	
166 000	NextEra Energy Capital Holdings Inc., 4,890 %, 30/04/2031	166	167	
236 000	Northland Power Inc., 9,250 %, 30/06/2083	234	248	
271 000	Ontario Power Generation Inc., 4,922 %, 19/07/2032	273	278	
128 000	Pembina Pipeline Corp., 3,620 %, 09/04/2029	120	122	
162 000	Pembina Pipeline Corp., 3,530 %, 10/12/2031	144	147	
34 000	Pembina Pipeline Corp., 5,210 %, 12/01/2034	34	34	
151 000	Pembina Pipeline Corp., 4,800 %, 25/01/2081	125	131	
138 000	Reliance L.P., 2,670 %, 01/08/2028	138	125	
50 000	Fonds de placement immobilier RioCan, 5,962 %, 01/10/2029	51	52	
130 000	Rogers Communications Inc., 5,000 %, 17/12/2081	118	125	
200 000	Banque Royale du Canada, 2,328 %, 28/01/2027	184	188	
269 000	Banque Royale du Canada, 5,010 %, 01/02/2033	270	270	
124 000	Groupe SNC-Lavalin inc., 5,700 %, 26/03/2029	124	125	
148 000	Financière Sun Life inc., 2,060 %, 01/10/2035	148	125	
273 000	Suncor Énergie Inc., 5,400 %, 17/11/2026	273	277	
170 000	TELUS Corp., 2,850 %, 13/11/2031	146	149	
104 000	TELUS Corp., 2,050 %, 07/10/2030	100	89	
141 000	TELUS Corp., 5,250 %, 15/11/2032	141	144	
124 000	TMX Group Ltd, 4,970 %, 16/02/2034	124	126	
200 000	Banque Toronto-Dominion, 4,477 %, 04/03/2031	199	200	
353 000	Banque Toronto-Dominion, 4,859 %, 18/01/2028	362	352	
72 000	TransCanada PipeLines Ltd., 3,800 %, 05/04/2027	77	70	
175 000	Fiducie Transcanada, 4,650 %, 18/05/2077	159	164	
118 000	Vancouver Airport Authority, 1,760 %, 20/09/2030	118	101	
75 000	VW Credit Canada Inc., 5,800 %, 17/11/2025	75	76	
		9 045	8 918	28,1 %

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight

Tableau du portefeuille d'investissement (suite)

Au 31 mars 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Obligations (suite)				
Obligations fédérales				
309 000	Fiducie du Canada pour l'habitation No 1, 4,150 %, 15/06/2033	308 \$	317 \$	
788 000	Gouvernement du Canada, 1,250 %, 01/03/2025	759	765	
920 000	Gouvernement du Canada, 1,750 %, 01/12/2053	668	646	
90 000	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 01/06/2032	80	81	
86 000	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 01/12/2051	67	65	
70 000	Gouvernement du Canada, 2,000 %, 01/12/2051	70	53	
50 000	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 01/06/2033	47	47	
110 000	Gouvernement du Canada, 2,750 %, 01/12/2048	102	99	
446 000	Gouvernement du Canada, 4,000 %, 01/06/2041	518	479	
		2 619	2 552	8,0 %
Obligations provinciales				
244 000	Province de l'Alberta, 3,100 %, 01/06/2050	268	196	
50 000	Province de la Colombie-Britannique, 2,800 %, 18/06/2048	52	38	
143 000	Province de la Colombie-Britannique, 2,950 %, 18/06/2050	152	112	
86 000	Province de l'Ontario, 1,900 %, 02/12/2051	69	53	
406 000	Province de l'Ontario, 2,550 %, 02/12/2052	285	292	
420 000	Province de l'Ontario, 2,900 %, 02/06/2049	448	328	
281 000	Province de Québec, 4,250 %, 01/12/2043	319	276	
270 000	Province de Québec, 5,000 %, 01/12/2038	294	290	
		1 887	1 585	5,0 %
Commissions de courtage (note 2)		(2)		
Total des placements		28 594 \$	31 408 \$	98,9 %
Gain (perte) non réalisé sur les contrats à terme standardisés –				
Annexe A			–	0,0 %
Marge			22	0,1 %
Autres actifs moins passifs			339	1,0 %
Total de l'actif net			31 769 \$	100,0 %

* Les pourcentages indiqués se rapportent aux placements à la juste valeur par rapport à l'actif net total attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight

Tableau du portefeuille d'investissement (suite)

Au 31 mars 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de titres)

Annexe A

Contrat(s) à court terme standardisés

Contrat(s)	Nom du contrat à terme	Échéance	Prix (\$)	Monnaie	Valeur du contrat	
					(\$)	Juste valeur (\$)
(1)	Contrats à terme sur obligations canadiennes à 5 ans	19 juin 2024	111,47	\$ CA	(111)	(111)
					(111)	(111)
Prix de l'exercice (\$)						(111)
Valeur totale des contrats à terme courts						-

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight

Notes annexes

Au 31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Constitution du Fonds (note 1)

L'objectif de placement du Fonds de rendement équilibré mondial Starlight est de permettre aux investisseurs d'accéder à un fonds équilibré mondial à la recherche d'une appréciation du capital et d'un flux régulier de revenus courants.

Le 21 juin 2023, le Gestionnaire a renommé les séries de titres suivantes :

Fonds	Série avant la redésignation du 21 juin 2023	Série après la redésignation du 21 juin 2023
Fonds mondial équilibré Starlight	O, T8A	I, T8

Hierarchie de la juste valeur (note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Placements au 31 mars 2024	8 271	23 137	–	31 408
Placements au 31 mars 2023	17 904	17 691	–	35 595

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation d'entrées non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2024 et de la période close le 31 mars 2023.

Il n'y a pas d'instruments financiers de niveau 3 au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023.

Titres rachetables (note 4)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	Série AA	Série BB	Série FF	Série L	Série I	Série T8 BB	Série FT8B	Série T8C
Parts en circulation au début de l'exercice	575	13	256	70	–	1 926	1 318	178
Parts émises	118	–	17	–	–	246	–	–
Parts rachetées	(187)	(13)	(70)	(70)	–	(305)	(376)	(179)
Parts réinvesties	3	–	1	–	–	80	48	1
Parts en circulation à la fin de l'exercice	509	–	204	–	–	1 947	990	–

Pour la période close le 31 mars 2023

	Série AA	Série BB	Série FF	Série L	Série O	Série T8A BB	Série FT8B	Série T8C
Parts en circulation au début de la période	663	14	288	99	–	2 481	2 387	254
Parts émises	106	–	59	–	–	89	110	12
Parts rachetées	(196)	(1)	(92)	(29)	–	(763)	(1 179)	(88)
Parts réinvesties	2	–	1	–	–	119	–	–
Parts en circulation à la fin de la période	575	13	256	70	–	1 926	1 318	178

Engagements (note 8)

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'avait aucun engagement.

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autre risque de prix

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	31 408	98,9
Exposition totale au marché	31 408	98,9

Au 31 mars 2023, les expositions globales au marché étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	35 595	97,0
Exposition totale au marché	35 595	97,0

Au 31 mars 2024, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant demeurées constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 1 570 \$ ou 4,9 % de l'actif net total (31 mars 2023 : 1 780 \$ ou 4,9 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence pourrait être importante.

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Il est donc exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises mondiales fluctue en raison de l'évolution des taux de change.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition des Fonds aux risques de change :

31 mars 2024

Monnaie	Exposition aux devises étrangères	Contrats de change à terme	Total	% de l'actif net
Dollar des États-Unis	4 622 \$	– \$	4 622 \$	14,5 %
Euro	20	–	20	–
Total	4 642 \$	– \$	4 642 \$	14,5 %

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres à ce Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(c) Risque de change (suite)

31 mars 2023

Monnaie	Exposition aux devises étrangères	Contrats de change à terme	Total	% de l'actif net
Dollar des États-Unis	11 439 \$	(75) \$	11 364 \$	31,0 %
Euro	186	(206)	(20)	(0,1)
Total	11 625 \$	(281) \$	11 344 \$	30,9 %

Au 31 mars 2024, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises auxquelles le Fonds est exposé avait augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 46 \$ (31 mars 2023 : 113 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire surveille les positions de change dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

Le Fonds investit dans des titres à revenu fixe, tels que des obligations et des instruments du marché monétaire. En général, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la valeur de ces investissements diminue et ; Lorsque les taux d'intérêt baissent, la valeur de ces investissements augmente. De plus, les titres à revenu fixe dont l'échéance est plus longue sont généralement plus sensibles aux variations des taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt diminuerait ou augmenterait la juste valeur pour l'exercice clos le 31 mars 2024 de 871 \$ et de 1 008 \$, respectivement (période close le 31 mars 2023 : 1 264 \$ et 1 466 \$, respectivement). La sensibilité du Fonds aux variations des taux d'intérêt a été estimée à l'aide de la duration moyenne pondérée des obligations. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Durée des obligations	Moins de 1 an	1 an-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
31 mars 2024	765	1 272	2 008	9 010	13 055
31 mars 2023	–	2 251	3 299	12 142	17 692

(e) Risque de crédit

Lorsqu'une société ou un gouvernement émet un titre à revenu fixe ou un titre de créance, il a l'obligation de payer des intérêts et de rembourser un montant précis à la date d'échéance. Le risque de crédit est le risque que l'entreprise ou le gouvernement ne respecte pas l'obligation. Le risque de crédit est plus faible parmi les émetteurs auxquels les agences de notation reconnues ont octroyé de bonnes notations, et plus élevé parmi les émetteurs qui obtiennent de faibles notes ou qui ne sont pas notés. Ces titres offrent généralement des taux d'intérêt élevés pour compenser le risque accru. Les variations du risque de crédit d'un titre peuvent affecter sa liquidité, ce qui le rend plus difficile à vendre.

Le risque de crédit de contrepartie pour les contrats de change à terme est géré en faisant affaire avec des contreparties dont la notation minimale est A et en limitant la durée des contrats de change à terme à 30 jours. Le Fonds n'avait aucun contrat de change à terme en cours au 31 mars 2024 (la notation de la contrepartie du contrat de change à terme du Fonds était de A-1+ au 31 mars 2023).

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(e) Risque de crédit (suite)

Le Fonds et les fonds d'investissement sous-jacents ont été investis dans des titres de créance en pourcentage de l'actif net avec les notations suivantes :

Notation*	Au 31 mars 2024	Au 31 mars 2023
	% de la valeur liquidative	% de la valeur liquidative
AAA	8,0	6,1
AA	3,6	4,9
A	11,6	15,0
BBB	14,4	19,6
En dessous de BBB	3,4	2,7
Sans notation	–	–
Total	41,0	48,3

* Notations obtenues auprès de DBRS Morningstar.

(f) Risque de liquidité

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de liquidité. Les passifs se composaient des honoraires du comité d'examen indépendant à payer, des frais d'exploitation à payer et des frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du porteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration des expositions à une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie.

Les investissements du Fonds se sont concentrés dans les secteurs suivants :

Secteur	Au 31 mars 2024	Au 31 mars 2023
	% de la valeur liquidative	% de la valeur liquidative
Fonds	31,7	19,5
Obligations de sociétés	28,1	32,3
Obligations fédérales	8,0	6,1
Services financiers	7,5	9,4
Obligations provinciales	5,0	9,9
Produits industriels	4,9	3,8
Soins de santé	4,3	3,5
Technologie de l'information	3,9	3,9
Consommation de base	2,3	3,0
Consommation discrétionnaire	1,0	0,5
Énergie	1,0	0,9
Immobilier	0,6	0,8
Services publics	0,6	1,5
Services de communication	–	1,5
Matériaux	–	0,4
Total des placements	98,9	97,0

Fonds de rendement équilibré mondial Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (note 11)

	31 mars 2024		31 mars 2023	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %
Entités structurées non consolidées				
Fonds de croissance mondiale Starlight, série I	5 161	3,6	–	–
Fonds d'actions nord-américaines Starlight, série I	1 744	5,1	–	–
Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	3 177	2,5	–	–
Fonds de croissance mondiale Starlight, série F	–	–	3 221	0
Fonds mondial de durabilité Stone, série F	–	–	3 933	0,4

Parties liées (note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités d'investissement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevaient à 664 \$ (période close le 31 mars 2023 : 946 \$), dont un montant couru impayé de 51 \$ dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (31 mars 2023 : 38 \$).

(b) Honoraires d'exploitation

Le Gestionnaire reçoit des honoraires d'exploitation du Fonds pour les services opérationnels quotidiens. Les honoraires d'exploitation pour l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevaient à 213 \$ (période close le 31 mars 2023 : 273 \$), dont un montant couru impayé de 10 \$ dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (31 mars 2023 : 16 \$).

(c) Honoraires en fonction du rendement

Le Gestionnaire reçoit des honoraires en fonction du rendement du Fonds lorsque le taux de rendement de la série dépasse le rendement de l'indice de référence du Fonds jusqu'à un maximum de 0,30 % (voir la note 6). Les honoraires en fonction du rendement pour l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevaient à nul (période close le 31 mars 2023 : nul), dont un montant couru impayé de nul dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (31 mars 2023 : nul).

(d) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités liées au Gestionnaire investissent de temps à autre dans des parts du Fonds dans le cours normal des activités et aux mêmes conditions que des investisseurs sans lien de dépendance. Au 31 mars 2024, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, ne détenait aucune part du Fonds (néant au 31 mars 2023).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres pour les périodes closes le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023 :

Série	31 mars 2024	31 mars 2023
Série AA	573	627
Série BB	12	14
Série FF	229	285
Série FT6	–	–
Série FT8	–	–
Série I	–	–
Série L	66	89
Série T8	1 972	2 176
Série T8B	1 163	1 817
Série T8C	176	207

Fonds de croissance mondiale Starlight

États de la situation financière

Au 31 mars 2024 et 2023

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	31 mars 2024	31 mars 2023
Actif			
Actifs courants			
Placements (Coût : 31 mars 2024 : 83 708 \$, 31 mars 2023 : 89 329 \$)		143 006 \$	130 365 \$
Trésorerie		1 721	1 742
Souscriptions à recevoir		88	15
Montant à recevoir au titre des placements vendus		341	454
Dividendes à recevoir		194	265
Total de l'actif		145 350 \$	132 841 \$
Passif			
Passif à court terme			
Montant à payer au titre des placements achetés		155	–
Rachats à payer		117	632
Créditeurs et charges à payer		186	211
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)		458 \$	843 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série A		63 139	56 668
Série F		71 796	71 728
Série FT6		422	–
Série I		6 895	442
Série T8		2 640	3 160
		144 892 \$	131 998 \$
Nombre de parts rachetables en circulation			
	4		
Série A		3 446	3 781
Série F		3 126	3 862
Série FT6		38	–
Série I		586	47
Série T8		261	353
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série A		18,32 \$	14,99 \$
Série F		22,97 \$	18,57 \$
Série FT6		11,14 \$	– \$
Série I		11,77 \$	9,37 \$
Série T8		10,12 \$	8,94 \$

Fonds de croissance mondiale Starlight

États du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	2024	2023
Revenu			
Gain net (perte nette) sur les placements			
Revenus de dividendes		1 654 \$	2 146 \$
Intérêts aux fins de distribution		83	21
Gain net réalisé (perte nette) sur la vente de placements et de dérivés		11 334	2 661
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des placements et des dérivés		18 262	(43 419)
Autres éléments de revenus			
Gain (perte) de change réalisé sur la trésorerie		(92)	(390)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises		(10)	3
Revenu total (perte)		31 231	(38 978)
Charges			
Frais de gestion	12	2 051	2 848
Coûts liés à la présentation de l'information aux porteurs de titres		308	420
Coûts liés à l'agent des transferts		73	167
Honoraires d'audit		63	58
Honoraires juridiques		52	13
Frais de dépôt		36	30
Commissions de courtage	2	26	96
Honoraires du comité d'examen indépendant		16	3
Droits de garde		11	56
Autre		2	1
Total des charges		2 638	3 692
Charges ayant fait l'objet d'une renonciation/absorbées par le Gestionnaire		(8)	(54)
Bénéfice (perte) de placement avant impôt		28 601	(42 616)
Retenues à la source d'impôts étrangers		(260)	(214)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		28 341 \$	(42 830) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série A		11 630	(15 950)
Série B		–	(268)
Série F		14 898	(22 786)
Série L		–	(2 218)
Série FT6		54	–
Série I		1 212	(205)
Série T8		547	(1 403)
		28 341 \$	(42 830) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série A		3,27 \$	(4,07) \$
Série B		– \$	(5,08) \$
Série F		4,30 \$	(5,01) \$
Série L		– \$	(15,19) \$
Série FT6		1,98 \$	– \$
Série I		2,41 \$	(2,83) \$
Série T8		1,77 \$	(3,94) \$

Fonds de croissance mondiale Starlight
États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)
(En milliers de dollars canadiens)

	Série A 2024	Série A 2023	Série B 2024	Série B 2023	Série F 2024	Série F 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	56 668 \$	78 191 \$	– \$	1 040 \$	71 728 \$	110 402 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 630	(15 950)	–	(268)	14 898	(22 786)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre des dividendes	–	–	–	–	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	6 931	14 589	–	–	10 407	14 895
Distributions réinvesties	–	–	–	–	–	–
Montant payé pour les parts rachetées	(12 090)	(20 162)	–	(772)	(25 237)	(30 783)
	(5 159)	(5 573)	–	(772)	(14 830)	(15 888)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	63 139 \$	56 668 \$	– \$	– \$	71 796 \$	71 728 \$

	Série L 2024	Série L 2023	Série FT6 2024	Série FT6 2023	Série I 2024	Série I 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	– \$	7 946 \$	– \$	– \$	442 \$	945 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	(2 218)	54	–	1 212	(205)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	–	15	379	–	7 066	257
Distributions réinvesties	–	–	3	–	–	–
Montant payé pour les parts rachetées	–	(5 743)	(2)	–	(1 825)	(555)
	–	(5 728)	380	–	5 241	(298)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	– \$	– \$	422 \$	– \$	6 895 \$	442 \$

Fonds de croissance mondiale Starlight

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série T8 2024	Série T8 2023	Total 2024	Total 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	3 160 \$	6 378 \$	131 998 \$	204 902 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	547	(1 403)	28 341	(42 830)
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Au titre des dividendes	-	-	-	-
Au titre des gains en capital	-	-	-	-
Remboursement de capital	(208)	(522)	(220)	(522)
	(208)	(522)	(220)	(522)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)				
Produit de la vente de parts	101	288	24 884	30 044
Distributions réinvesties	85	181	88	181
Montant payé pour les parts rachetées	(1 045)	(1 762)	(40 199)	(59 777)
	(859)	(1 293)	(15 227)	(29 552)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	2 640 \$	3 160 \$	144 892 \$	131 998 \$

Fonds de croissance mondiale Starlight

États des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables provenant de l'exploitation		28 341 \$	(42 830) \$
Ajustements :			
Achat de placements		(22 453)	(35 193)
Produit de disposition de placements		39 650	65 361
Commissions de courtage	2	26	96
Variation nette de la dépréciation latente (appréciation) des devises		10	(3)
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements et de dérivés		(11 334)	(2 661)
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements et des dérivés		(18 262)	43 419
		15 978	28 189
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		46	114
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		16 024	28 303
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de parts		24 811	30 586
Paiement lors du rachat de parts		(40 714)	(59 422)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions		(132)	(341)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(16 035)	(29 177)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		(11)	(874)
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises		(10)	3
Trésorerie au début de la période		1 742	2 613
Trésorerie à la fin de la période		1 721 \$	1 742 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		1 465 \$	1 835 \$
Intérêts reçus		83 \$	21 \$

Fonds de croissance mondiale Starlight

Tableau du portefeuille de placements

Au 31 mars 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de titres)

Nombre de Titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
États-Unis				
13 445	Alphabet Inc., catégorie « C »	1 006 \$	2 770 \$	
11 255	Amazon.com Inc.	293	2 747	
20 281	Amphenol Corp., catégorie « A »	1 035	3 166	
8 354	Apple Inc.	1 835	1 939	
28 251	Boston Scientific Corp.	1 416	2 618	
8 439	Broadridge Financial Solutions Inc.	920	2 340	
3 297	Cintas Corp.	1 204	3 065	
7 453	CME Group Inc.	1 997	2 171	
22 888	Coca-Cola Co.	1 746	1 895	
16 479	Groupe CoStar Inc.	924	2 154	
3 662	Costco Wholesale Corp.	1 322	3 631	
14 084	Dexcom Inc.	1 529	2 644	
5 808	Equifax Inc.	1 492	2 103	
1 851	Equifax Inc.	1 763	2 067	
4 217	Home Depot Inc.	1 648	2 189	
3 617	Intuit Inc.	796	3 182	
4 793	Intuitive Surgical Inc.	1 625	2 589	
7 983	J.B. Hunt Transport Services Inc.	1 495	2 153	
20 968	Liberty Media Corp.-Liberty Formula One	1 742	1 861	
3 845	Martin Marietta Materials Inc.	1 292	3 194	
4 457	Mastercard Inc., catégorie « A »	413	2 905	
4 779	McDonald's Corp.	1 585	1 823	
7 015	Microsoft Corp.	1 133	3 994	
20 641	Mondelez International Inc., catégorie « A »	1 651	1 955	
22 788	Monster Beverage Corp.	1 800	1 828	
4 273	NVIDIA Corp.	257	5 225	
38 700	Rollins Inc.	618	2 423	
4 008	S&P Global Inc.	650	2 308	
5 102	Sherwin-Williams Co.	1 246	2 398	
20 116	TJX Cos. Inc.	1 483	2 761	
7 832	Visa Inc.	818	2 958	
29 703	Walmart Inc.	2 040	2 419	
12 520	Waste Connections Inc.	1 366	2 914	
		42 140	86 389	59,6 %
Espagne				
8 307	EssilorLuxottica SA	1 766	2 546	
866	Hermès International	763	2 995	
3'938	L'Oréal SA	1 535	2 525	
1 790	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	1 620	2 181	
8 964	Schneider Electric SE	1 870	2 747	
8 226	Thales SA	1 909	1 900	
		9 463	14 894	10,3 %
Fonds				
208 259	Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	2 500	2 528	
343 682	Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série « I »	4 250	4 331	
321 745	Mandat privé d'immobilier Starlight, série « I »	4 250	4 255	
		11 000	11 114	7,7 %

Fonds de croissance mondiale Starlight
Tableau du portefeuille d'investissement (suite)
Au 31 mars 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Royaume-Uni				
55 411	Compass Group PLC	1 768 \$	2 200 \$	
160 459	Howden Joinery Group PLC	1 962	2 487	
14 318	Next PLC	1 567	2 260	
193 878	Rightmove PLC	1 144	1 822	
		6 441	8 769	6,1 %
Suisse				
5 864	Chubb Ltd.	1 765	2 056	
1 261	Partners Group Holding AG	1 048	2 440	
4 394	Sika AG	1 457	1 773	
		4 270	6 269	4,3 %
Pays-Bas				
2 613	ASML Holding NV	1 024	3 407	
13 606	Heineken NV	1 834	1 777	
		2 858	5 184	3,6 %
Irlande				
4 045	Accenture PLC	2 066	1 897	
4 962	Linde PLC	1 486	3 118	
		3 552	5 015	3,5 %
Danemark				
11 942	Novo Nordisk A/S	1 619	2 062	
		1 619	2 062	1,4 %
Allemagne				
1 664	Rational AG	664	1 943	
		664	1 943	1,3 %
Espagne				
28 549	Cellnex Telecom SA	1 826	1 367	
		1 826	1 367	0,9 %
	Commissions de courtage (note 2)	(125)		
	Total des placements	83 708 \$	143 006 \$	98,7 %
	Autres actifs moins passifs		1 886	1'3 %
	Total de l'actif net		144 892 \$	100,0 %

* Le pourcentage de l'actif net indiqué se rapporte aux montants à la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Fonds de croissance mondiale Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Constitution du Fonds (note 1)

L'objectif de placement du Fonds de croissance mondiale Starlight est d'offrir des rendements supérieurs à long terme grâce à la croissance du capital.

Le 21 juin 2023, le Gestionnaire a renommé les séries de titres suivantes :

Fonds	Série avant la redésignation du 21 juin 2023	Série après la redésignation du 21 juin 2023
Fonds de croissance mondiale Starlight	O, T8A	I, T8

Hiérarchie de la juste valeur (note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Placements au 31 mars 2024	131 892	11 114	–	143 006
Placements au 31 mars 2023	130 365	–	–	130 365

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation d'entrées non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2024 et de la période close le 31 mars 2023.

Il n'y a pas d'instruments financiers de niveau 3 au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023.

Titres rachetables (note 4)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	Série A	Série B	Série F	Série L	Série FT6	Série I	Série T8
Parts en circulation au début de l'exercice	3 781	–	3 862	–	–	47	353
Parts émises	430	–	532	–	38	705	11
Parts rachetées	(765)	–	(1 268)	–	–	(166)	(112)
Parts réinvesties	–	–	–	–	–	–	9
Parts en circulation à la fin de l'exercice	3 446	–	3 126	–	38	586	261

Pour la période close le 31 mars 2023

	Série A	Série B	Série F	Série L	Série FT6	Série I	Série T8
Parts en circulation au début de la période	4 173	61	4 823	181	–	83	501
Parts émises	1 031	–	827	–	–	28	32
Parts rachetées	(1 423)	(61)	(1 788)	(181)	–	(64)	(200)
Parts réinvesties	–	–	–	–	–	–	–
Parts en circulation à la fin de la période	3 781	–	3 862	–	–	47	353

Engagements (note 8)

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'avait aucun engagement.

Fonds de croissance mondiale Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autre risque de prix

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	143 006 \$	98,7
Exposition totale au marché	143 006 \$	98,7

Au 31 mars 2023, les expositions globales au marché étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total %
Placements	130 365 \$	98,8
Exposition totale au marché	130 365 \$	98,8

Au 31 mars 2024, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 7 150 \$ ou 4,9 % de l'actif net total (31 mars 2023 : 6 518 \$ ou 4,9 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence pourrait être importante.

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Il est donc exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises mondiales fluctue en raison des variations des taux de change.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition des Fonds aux risques de change :

31 mars 2024

Type de devise	Exposition aux devises	
	\$	% de l'actif net total
Dollar des États-Unis	93 856	64,8
Euro	23 235	16,0
Livre sterling	8 769	6,1
Franc suisse	4 228	2,9
Couronne danoise	2 062	1,4
Total	132 150	91,2

Fonds de croissance mondiale Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(c) Risque de change (suite)

31 mars 2023

Type de devise	Exposition aux devises	
	\$	% de l'actif net total
Dollar des États-Unis	84 387	63,9
Euro	28 552	21,6
Livre sterling	10 207	7,7
Franc suisse	5 923	4,5
Couronne suédoise	2 043	1,5
Total	131 112	99,2

Au 31 mars 2024, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises auxquelles le Fonds est exposé avait augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 1 322 \$ (31 mars 2023 : 1 311 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire de portefeuille surveille les positions en devises dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

La majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important découlant des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

(e) Risque de crédit

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'était pas exposé au risque de crédit.

(f) Risque de liquidité

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de liquidité. Les passifs se composaient des honoraires du comité d'examen indépendant à payer, des honoraires d'exploitation à payer et des frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du porteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration des expositions à une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie.

Fonds de croissance mondiale Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(g) Risque de concentration (suite)

Les placements du Fonds ont été concentrés dans les régions suivantes :

Pays	Au 31 mars 2024	Au 31 mars 2023
	% de la valeur liquidative	% de la valeur liquidative
États-Unis	59,6	61,0
France	10,3	13,1
Fonds	7,7	–
Royaume-Uni	6,1	7,4
Suisse	4,3	5,9
Pays-Bas	3,6	3,6
Irlande	3,5	3,5
Danemark	1,4	–
Allemagne	1,3	1,5
Suède	–	1,5
Espagne	0,9	1,3
Total des placements	98,7	98,8

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (note 11)

Entités structurées non consolidées	31 mars 2024	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents \$	Pourcentage de participation %
Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	2 528	5,8
Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	4 331	3,4
Mandat privé d'immobilier mondial Starlight, série I	4 255	4,5

Fonds de croissance mondiale Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Parties liées (note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités d'investissement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2024 se sont élevés à 2 051 \$ (période close 31 mars 2023 : 2 848 \$), dont un montant couru impayé de 154 \$ dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (31 mars 2023 : 159 \$).

(b) Honoraires d'exploitation

Le Gestionnaire reçoit des honoraires d'exploitation du Fonds pour les services opérationnels quotidiens. Les honoraires d'exploitation pour l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevaient à 551 \$ (période close le 31 mars 2023 : 587 \$), dont un montant couru impayé de 14 \$ dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (31 mars 2023 : 31 \$).

(c) Honoraires en fonction du rendement

Le Gestionnaire reçoit des honoraires en fonction du rendement du Fonds lorsque le taux de rendement de la série dépasse le rendement de l'indice de référence du Fonds jusqu'à un maximum de 0,30 % (voir la note 6). Les honoraires en fonction du rendement pour l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevaient à nul (période close le 31 mars 2023 : nul), dont un montant couru impayé de nul dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (31 mars 2023 : nul).

(d) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités liées au Gestionnaire investissent de temps à autre dans des parts du Fonds dans le cours normal des activités et aux mêmes conditions que des investisseurs sans lien de dépendance. Au 31 mars 2024, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, ne détenait aucune part du Fonds (néant au 31 mars 2023).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 :

Série	31 mars 2024	31 mars 2023
Série A	3 558	3 915
Série B	–	53
Série F	3 461	4 553
Série L	–	146
Série FT6	27	–
Série I	503	72
Série T8	309	356

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

États de la situation financière

Au 31 mars 2024 et 2023

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	31 mars 2024	31 mars 2023
Actif			
Actifs courants			
Investissements (coût : 31 mars 2024 : 21 659 \$, 31 mars 2023 : 18 896 \$)		31 521 \$	25 291 \$
Trésorerie		2 520	5 054
Souscriptions à recevoir		1	1
Montant à recevoir au titre des distributions provenant de placements		26	8
Dividendes à recevoir		27	23
Total de l'actif		34 095 \$	30 377 \$
Passif			
Passif à court terme			
Montant à payer au titre des placements achetés		27	7
Rachats à payer		34	8
Créditeurs et charges à payer		67	77
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)		128 \$	92 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série A		9 173 \$	7 535 \$
Série F		3 938	3 619
Série I		1 763	40
Série FNP		595	537
Série R		14 311	14 168
Série R2		2 479	2 313
Série T8		1 708	2 073
		33 967 \$	30 285 \$
Nombre de parts rachetables en circulation			
	4		
Série A		386	377
Série F		126	140
Série I		123	3
Série FNP		42	46
Série R		998	1 170
Série R2		171	190
Série T8		286	383
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série A		23,79 \$	19,97 \$
Série F		31,18 \$	25,88 \$
Série I		14,31 \$	11,65 \$
Série FNP		14,17 \$	11,69 \$
Série R		14,33 \$	12,11 \$
Série R2		14,48 \$	12,16 \$
Série T8		5,98 \$	5,41 \$

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

États du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

	Note	2024	2023
Revenu			
Gain net (perte nette) sur les placements			
Revenus de dividendes		254 \$	418 \$
Intérêts aux fins de distribution		169	38
Distributions de revenus provenant des placements		–	8
Gain net réalisé (perte nette) sur la vente de placements et de dérivés		2 784	4 459
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des placements et des dérivés		3 467	(6 239)
Autres éléments de revenus			
Gain (perte) de change réalisé sur la trésorerie		147	269
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises		(133)	135
Revenu total (perte)		6 688	(912)
Charges			
Frais de gestion	12	695	908
Coûts liés à la présentation de l'information aux porteurs de titres		158	188
Coûts liés à l'agent des transferts		54	87
Frais de dépôt		36	34
Honoraires d'audit		20	27
Commissions de courtage	2	15	22
Honoraires juridiques		12	3
Droits de garde		6	17
Honoraires du comité d'examen indépendant		4	3
Autre		–	5
Total des charges		1 000	1 294
Charges ayant fait l'objet d'une renonciation/absorbées par le Gestionnaire		(17)	7
Bénéfice (perte) de placement avant impôt		5 705	(2 213)
Retenues à la source d'impôts étrangers		(37)	(44)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		5 668 \$	(2 257) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série			
Série A		1 451 \$	(311) \$
Série B		–	(307)
Série F		787	(103)
Série L		–	(50)
Série I		235	–
Série FNP		107	(6)
Série R		2 357	(1 631)
Série R2		415	311
Série T8		316	(6)
Série T8B		–	(119)
Série T8C		–	(35)
		5 668 \$	(2 257) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Série A		3,76 \$	(1,00) \$
Série B		– \$	(2,06) \$
Série F		5,38 \$	(0,65) \$
Série L		– \$	(2,83) \$
Série I		2,70 \$	(0,03) \$
Série FNP		2,46 \$	(0,15) \$
Série R		2,17 \$	(1,18) \$
Série R2		2,29 \$	1,57 \$
Série T8		0,97 \$	(0,02) \$
Série T8B		– \$	(0,74) \$
Série T8C		– \$	(0,64) \$

Fonds d'actions nord-américaines Starlight
États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série A 2024	Série A 2023	Série B 2024	Série B 2023	Série F 2024	Série F 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	7 535 \$	6 681 \$	– \$	3 312 \$	3 619 \$	3 593 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 451	(311)	–	(307)	787	(103)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre des dividendes	–	–	–	–	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	1 475	3 378	–	–	1 980	1 561
Distributions réinvesties	–	–	–	–	–	–
Montant payé pour les parts rachetées	(1 288)	(2 213)	–	(3 005)	(2 448)	(1 432)
	187	1 165	–	(3 005)	(468)	129
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	9 173 \$	7 535 \$	– \$	– \$	3 938 \$	3 619 \$

	Série L 2024	Série L 2023	Série I 2024	Série I 2023	Série FNP 2024	Série FNP 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	– \$	492 \$	40 \$	36 \$	537 \$	411 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	(50)	235	–	107	(6)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre des dividendes	–	–	–	–	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	–	–	1 516	6	6	213
Distributions réinvesties	–	–	–	–	–	–
Montant payé pour les parts rachetées	–	(442)	(28)	(2)	(55)	(81)
	–	(442)	1 488	4	(49)	132
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	– \$	– \$	1 763 \$	40 \$	595 \$	537 \$

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série R 2024	Série R 2023	Série R2 2024	Série R2 2023	Série T8 2024	Série T8 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	14 168 \$	20 925 \$	2 313 \$	– \$	2 073 \$	1 286 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 357	(1 631)	415	311	316	(6)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre des dividendes	–	–	–	–	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	(137)	(173)
	–	–	–	–	(137)	(173)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	–	–	–	2 174	–	1 217
Distributions réinvesties	–	–	–	–	38	24
Montant payé pour les parts rachetées	(2 214)	(5 126)	(249)	(172)	(582)	(275)
	(2 214)	(5 126)	(249)	2 002	(544)	966
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	14 311 \$	14 168 \$	2 479 \$	2 313 \$	1 708 \$	2 073 \$

	Série T8B 2024	Série T8B 2023	Série T8C 2024	Série T8C 2023	Total 2024	Total 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	– \$	1 168 \$	– \$	350 \$	30 285 \$	38 254 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	–	(119)	–	(35)	5 668	(2 257)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Au titre des dividendes	–	–	–	–	–	–
Au titre des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	(60)	–	(22)	(137)	(255)
	–	(60)	–	(22)	(137)	(255)
Opérations sur les parts rachetables (note 4)						
Produit de la vente de parts	–	–	–	–	4 977	8 549
Distributions réinvesties	–	19	–	20	38	63
Montant payé pour les parts rachetées	–	(1 008)	–	(313)	(6 864)	(14 069)
	–	(989)	–	(293)	(1 849)	(5 457)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	– \$	– \$	– \$	– \$	33 967 \$	30 285 \$

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

États des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables provenant de l'exploitation		5 668 \$	(2 257) \$
Ajustements :			
Achat de placements		(14 200)	(7 023)
Produit de disposition de placements		14 226	16 880
Commissions de courtage	2	15	22
Variation nette de la dépréciation latente (appréciation) des devises		133	(135)
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements		(2 784)	(4 459)
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements		(3 467)	6 239
		(409)	9 267
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(32)	59
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		(441)	9 326
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de parts		4 977	8 574
Paiement lors du rachat de parts		(6 838)	(14 105)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties		(99)	(192)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(1 960)	(5 723)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		(2 401)	3 603
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises		(133)	135
Trésorerie au début de la période		5 054	1 316
Trésorerie à la fin de la période		2 520 \$	5 054 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		213 \$	375 \$
Intérêts reçus		169 \$	38 \$

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Tableau du portefeuille de placements

Au 31 mars 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de Actif net*
Technologie de l'information				
1 442	Accenture PLC, catégorie A	351 \$	676 \$	
249	Adobe Inc.	172	170	
2 235	Applied Materials Inc.	186	624	
410	Broadcom Inc.	176	735	
8 201	Fortinet Inc.	337	758	
2 803	IPG Photonics Corp.	366	344	
3 360	Kinaxis Inc.	364	517	
1 236	Microsoft Corp.	39	704	
1 091	Motorola Solutions Inc.	237	524	
363	NVIDIA Corp.	235	444	
1 597	Palo Alto Networks Inc.	244	614	
2 328	VeriSign Inc.	643	597	
		3 350	6 707	19,8 %
Soins de santé				
9 220	Boston Scientific Corp.	462	855	
3 021	Cencora Inc.	560	993	
4 779	Dexcom Inc.	596	897	
1 750	HCA Healthcare Inc.	350	790	
1 290	Intuitive Surgical Inc.	392	697	
2 763	Medtronic PLC	320	326	
474	Mettler-Toledo International Inc.	707	854	
2 158	STERIS PLC	470	657	
647	UnitedHealth Group Inc.	95	433	
		3 952	6 502	19,1 %
Fonds				
132 683	Fonds de croissance mondiale Starlight, série I	435	1 560	
109 410	Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	1 156	1 327	
59 496	Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	750	750	
87 345	Mandat privé d'immobilier mondial Starlight, série I	1 180	1 155	
		3 521	4 792	14,1 %
Services financiers				
722	Berkshire Hathaway Inc.	295	411	
7 522	Brookfield Corp.	320	426	
2 831	KKR & Co. Inc.	117	385	
1 410	Mastercard Inc., catégorie A	186	919	
11 663	Trisura Group Ltd.	377	486	
2 396	Visa Inc., catégorie A	602	905	
		1 897	3 532	10,4 %
Produits industriels				
13 103	ATS Automation Tooling Systems Inc.	250	597	
14 929	CAE Inc.	434	418	
14 520	GFL Environmental Inc.	642	678	
991	Hubbell Inc.	199	557	
6 981	SS&C Technologies Holdings Inc.	544	608	
2 775	The Toro Co.	318	344	
		2 387	3 202	9,4 %

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Tableau du portefeuille d'investissement (suite)

Au 31 mars 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Consommation discrétionnaire				
4 730	Amazon.com Inc.	325 \$	1 155 \$	
143	Booking Holdings Inc.	610	702	
6 483	TJX Cos. Inc.	530	890	
		1 465	2 747	8,1 %
Services de communication				
5 202	Alphabet Inc., catégorie C	281	1 072	
		281	1 072	3,2 %
Immobilier				
6 226	Colliers International Group Inc.	972	1 031	
		972	1 031	3,0 %
Énergie				
3 323	Ressources EOG Inc.	489	575	
2 200	Exxon Mobil Corp.	226	346	
		715	921	2,7 %
Consommation de base				
834	Costco Wholesale Corp.	238	827	
		238	827	2,4 %
Placements privés				
70 865	CHX Technologies Inc.	800	–	
666 666	Obsidian Strategics Inc.	750	–	
12	Panton Equity Partners L.P., catégorie A	1 341	188	
		2 891	188	0,6 %
Commissions de courtage (note 2)				
		(10)		
Total des placements		21 659 \$	31 521 \$	92,8 %
Autres actifs moins passifs			2 446	7,2 %
Total de l'actif net			33 967 \$	100,0 %

* Le pourcentage de l'actif net indiqué se rapporte aux montants à la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Constitution du Fonds (note 1)

L'objectif de placement du Fonds d'actions nord-américaines Starlight est d'offrir aux investisseurs une exposition aux titres de participation nord-américains à la recherche d'une appréciation du capital à long terme.

Le 21 juin 2023, le Gestionnaire a renommé les séries de titres suivantes :

Fonds	Série avant la redésignation du 21 juin 2023	Série après la redésignation du 21 juin 2023
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	O, T8A	I, T8

Hiérarchie de la juste valeur (note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Placements au 31 mars 2024	26 541	4 792	188	31 521
Placements au 31 mars 2023	25 103	–	188	25 291

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation d'entrées non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Les investissements importants de niveau 3 sont évalués en fonction des intrants importants suivants :

Nom	Juste valeur	Base d'évaluation	Donnée d'entrée importante	+ ou - 0,50 variation en plusieurs
Panton Equity Partners L.P., catégorie A	188 \$	Flux de trésorerie actualisés basés sur la juste valeur des parts de société en commandite.	Taux d'actualisation	De 157 \$ à 202 \$

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des instruments financiers classés au niveau 3 pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 et de la période close le 31 mars 2023.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	Solde au 31 mars 2023 \$	Achats \$	Ventes \$	Transferts nets \$	Gain (perte) réalisé(e) \$	Gain (perte) latent(e) \$	Solde au 31 mars 2024 \$
Actions	188	–	–	–	–	–	188
Total	188	–	–	–	–	–	188

Pour la période close le 31 mars 2023

	Solde au 31 décembre 2021 \$	Achats \$	Ventes \$	Transferts nets \$	Gain (perte) réalisé(e) \$	Gain (perte) latent(e) \$	Solde au 31 mars 2023 \$
Actions	175	1 342	–	(175)	–	(1 154)	188
Total	175	1 342	–	(175)	–	(1 154)	188

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Titres rachetables (note 4)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	Série A	Série B	Série F	Série L	Série I
Parts en circulation au début de l'exercice	377	–	140	–	3
Parts émises	69	–	74	–	122
Parts rachetées	(60)	–	(88)	–	(2)
Parts réinvesties	–	–	–	–	–
Parts en circulation à la fin de l'exercice	386	–	126	–	123

	Série FNP	Série R	Série R2	Série T8	Série T8B	Série T8C
Parts en circulation au début de l'exercice	46	1 170	190	383	–	–
Parts émises	–	–	–	–	–	–
Parts rachetées	(4)	(172)	(19)	(104)	–	–
Parts réinvesties	–	–	–	7	–	–
Parts en circulation à la fin de l'exercice	42	998	171	286	–	–

Pour la période close le 31 mars 2023

	Série A	Série B	Série F	Série L	Série O
Parts en circulation au début de la période	318	177	134	18	3
Parts émises	176	–	64	–	–
Parts rachetées	(117)	(177)	(58)	(18)	–
Parts réinvesties	–	–	–	–	–
Parts en circulation à la fin de la période	377	–	140	–	3

	Série FNP	Série R	Série R2	Série T8A	Série T8B	Série T8C
Parts en circulation au début de la période	34	1 632	–	203	199	59
Parts émises	19	–	205	227	–	–
Parts rachetées	(7)	(462)	(15)	(52)	(203)	(63)
Parts réinvesties	–	–	–	5	4	4
Parts en circulation à la fin de la période	46	1 170	190	383	–	–

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Engagements (note 8)

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'avait aucun engagement.

Risques liés aux instruments financiers (note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autre risque de prix

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total
Placements	31 521	92,8
Exposition totale au marché	31 521	92,8

Au 31 mars 2023, les expositions globales au marché étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total
Placements	25 291	83,5
Exposition totale au marché	25 291	83,5

Au 31 mars 2024, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 1 576 \$ ou 4,6 % de l'actif net total (31 mars 2023 : 1 265 \$ ou 4,2 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence pourrait être importante.

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Il est donc exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises mondiales fluctue en raison des variations des taux de change.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition des Fonds aux risques de change :

31 mars 2024

Type de devise	Exposition aux devises \$	% de l'actif net total
Dollar des États-Unis	24 647	72,6
Total	24 647	72,6

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(c) Risque de change (suite)

31 mars 2023

Type de devise	Exposition aux devises	
	\$	% de l'actif net total
Dollar des États-Unis	17 937	59,2
Total	17 937	59,2

Au 31 mars 2024, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises étrangères auxquelles le Fonds est exposé avait augmenté ou diminué de 1 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 246 \$ (31 mars 2023 : 1 793 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire (tel que défini ci-dessous) surveille les positions en devises dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

La majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important découlant des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

(e) Risque de crédit

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'était pas exposé au risque de crédit.

(f) Risque de liquidité

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de liquidité. Les passifs se composaient des honoraires du comité d'examen indépendant à payer, des honoraires d'exploitation à payer et des frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du porteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration des expositions à une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie.

Les investissements du Fonds se sont concentrés dans les secteurs suivants :

Secteur	Au 31 mars 2024 % de la valeur liquidative	Au 31 mars 2023 % de la valeur liquidative
Technologie de l'information	19,8	21,7
Soins de santé	19,1	19,2
Fonds	14,1	9,4
Services financiers	10,4	6,8
Produits industriels	9,4	6,6
Consommation discrétionnaire	8,1	5,0
Services de communication	3,2	5,4
Immobilier	3,0	–
Énergie	2,7	2,2
Consommation de base	2,4	4,1
Placements privés	0,6	0,6
Matériaux	–	2,0
Services publics	–	0,5
Total des placements	92,8	83,5

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (note 11)

	31 mars 2024		31 mars 2023	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents	Pourcentage de participation	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents	Pourcentage de participation
Entités structurées non consolidées	\$	%	\$	%
Fonds de croissance mondiale Starlight, série I	1 560	1,1	1 249	4,1
Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	1 327	3,0	1 028	3,4
Mandat privé d'immobilier mondial Starlight, série I	1 155	1,2	556	1,8
Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	750	0,6	–	0,6
Panton Equity Partners L.P., catégorie A	188	0,6	188	0,6

Fonds d'actions nord-américaines Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part)

Parties liées (note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités d'investissement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevaient à 695 \$ (période close le 31 mars 2023 : 908 \$), dont un montant couru impayé de 51 \$ dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (31 mars 2023 : 49 \$).

(b) Honoraires d'exploitation

Le Gestionnaire reçoit des honoraires d'exploitation du Fonds pour les services opérationnels quotidiens. Les honoraires d'exploitation pour l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevaient à 273 \$ (pour la période close le 31 mars 2023 : 327 \$), dont un montant couru impayé de 11 \$ dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (22 \$ au 31 mars 2023).

(c) Honoraires en fonction du rendement

Le Gestionnaire reçoit des honoraires en fonction du rendement du Fonds lorsque le taux de rendement de la série dépasse le rendement de l'indice de référence du Fonds jusqu'à un maximum de 0,30 % (voir la note 6). Les honoraires en fonction du rendement pour l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevaient à nul (pour la période close le 31 mars 2023 : nul), dont un montant couru impayé de nul dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (31 mars 2023 : nul).

(d) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités liées au Gestionnaire investissent de temps à autre dans des parts du Fonds dans le cours normal des activités et aux mêmes conditions que des investisseurs sans lien de dépendance. Au 31 mars 2024, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, ne détenait aucune part du Fonds (néant au 31 mars 2023).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 :

Série	31 mars 2024	31 mars 2023
Série A	386	313
Série B	–	150
Série F	146	159
Série L	–	17
Série I	87	3
Série FNP	43	43
Série R	1 084	1 378
Série R2	181	198
Série T8	326	284
Série T8B	–	160
Série T8C	–	56

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États de la situation financière

Au 31 mars 2024 et 2023

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par titre)

	Note	31 mars 2024	31 mars 2023
Actif			
Actifs courants			
Investissements (coût : 31 mars 2024 : 215 769 \$, 31 mars 2023 : 170 882 \$)		300 020 \$	263 150 \$
Trésorerie		27 371	51 424
Débiteurs au titre des distributions de placements		263	155
Montant à recevoir au titre des placements vendus		1 378	–
Souscriptions à recevoir		70	92
Dividendes à recevoir		322	455
Total de l'actif		329 424 \$	315 276 \$
Passif			
Passif à court terme			
Rachats à payer		199	1 162
Montant à payer au titre des placements achetés		2 563	155
Créditeurs et charges à payer		465	565
Dividendes à payer		30	27
Total du passif (excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts de titres rachetables)		3 257 \$	1 909 \$
Actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables par série			
Série A		137 935 \$	137 104 \$
Série B		11 599	12 326
Série C		4 876	4 977
Série F		109 429	100 800
Série FT6		440	–
Série FT8		193	–
Série L		4 680	4 880
Série I		27	226
Série FNP		9 562	8 156
Série T8		43 402	39 647
Série T8B		4 024	4 496
Série T8C		–	755
		326 167 \$	313 367 \$
Nombre de titres rachetables en circulation			
	4		
Série A		8 398	9 237
Série B		788	921
Série C		330	371
Série F		5 051	5 208
Série FT6		41	–
Série FT8		18	–
Série L		238	273
Série I		2	21
Série FNP		661	634
Série T8		5 679	5 516
Série T8B		579	683
Série T8C		–	114

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États de la situation financière (suite)

Au 31 mars 2024 et 2023

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par titre)

	Note	31 mars 2024	31 mars 2023
Actif net attribuable aux porteurs d'parts rachetables par titre	4		
Série A		16,42 \$	14,84\$
Série B		14,72 \$	13,38\$
Série C		14,78 \$	13,43\$
Série F		21,67 \$	19,35\$
Série FT6		10,76 \$	–\$
Série FT8		10,62 \$	–\$
Série L		19,65 \$	17,87\$
Série I		12,19 \$	10,73\$
Série FNP		14,46 \$	12,87\$
Série T8		7,64 \$	7,19\$
Série T8B		6,95 \$	6,58\$
Série T8C		– \$	6,64\$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États du résultat global

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par titre)

	Note	2024	2023
Revenu			
Gain net (perte nette) sur les placements			
Revenus de dividendes		6 553 \$	10 359 \$
Revenus d'intérêts aux fins de distribution		1 003	273
Distribution de revenus sous forme de placements		–	155
Gain net réalisé (perte nette) sur la vente de placements et de dérivés		52 534	64 913
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) non réalisée des placements et dérivés		(8 017)	(98 502)
Autres éléments de revenus			
Gain (perte) de change réalisé sur la trésorerie		850	848
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises		(831)	785
Revenu total (perte)		52 092	(21 169)
Charges			
Frais de gestion	12	5 541	7 814
Coûts liés à la présentation de l'information aux porteurs de titres		680	953
Coûts de transaction	2	238	128
Honoraires d'audit		134	105
Coûts liés à l'agent des transferts		132	268
Honoraires juridiques		115	33
Frais de dépôt		52	35
Honoraires du comité d'examen indépendant		36	3
Droits de garde		15	117
Charges d'intérêts		2	–
Total des charges		6 945	9 456
Charges ayant fait l'objet d'une renonciation/absorbées par le Gestionnaire		28	37
Bénéfice (perte) de placement avant impôt		45 119	(30 662)
Retenues à la source d'impôts étrangers		(311)	(230)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables		44 808 \$	(30 892) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables par série			
Série A		18 535 \$	(14 464) \$
Série B		1 538	(1 501)
Série C		642	(564)
Série F		15 518	(8 472)
Série FT6		14	–
Série FT8		22	–
Série L		627	(588)
Série I		10	(15)
Série FNP		1 357	(865)
Série T8		5 970	(3 713)
Série T8B		569	(603)
Série T8C		6	(107)
		44 808 \$	(30 892) \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États du résultat global (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par titre)

	Note	2024	2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables par titre			
Série A		2,13 \$	(1,44) \$
Série B		1,80 \$	(1,47) \$
Série C		1,84 \$	(1,41) \$
Série F		3,09 \$	(1,49) \$
Série FT6		1,75 \$	– \$
Série FT8		2,20 \$	– \$
Série L		2,43 \$	(1,92) \$
Série I		1,66 \$	(0,65) \$
Série FNP		2,12 \$	(1,19) \$
Série T8		1,04 \$	(0,71) \$
Série T8B		0,87 \$	(0,78) \$
Série T8C		0,05 \$	(0,85) \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight
États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables
Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série A 2024	Série A 2023	Série B 2024	Série B 2023	Série C 2024	Série C 2023
Actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables au début de la période	137 104 \$	177 435 \$	12 326 \$	17 576 \$	4 977 \$	6 530 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables	18 535	(14 464)	1 538	(1 501)	642	(564)
Dividendes aux porteurs de titres rachetables						
Au titre des dividendes	(1 879)	(1 510)	(166)	(135)	(68)	(53)
Au titre des gains en capital	(3 279)	–	(290)	–	(119)	–
Remboursement de capital	–	(2 319)	–	(207)	–	(82)
	(5 158)	(3 829)	(456)	(342)	(187)	(135)
Opérations sur titres rachetables (note 4)						
Produit de la vente de titres	8 337	14 440	–	–	–	–
Dividendes réinvestis	4 889	3 615	414	310	169	122
Montant payé pour les titres rachetés	(25 772)	(40 093)	(2 223)	(3 717)	(725)	(976)
	(12 546)	(22 038)	(1 809)	(3 407)	(556)	(854)
Actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables à la fin de la période	137 935 \$	137 104 \$	11 599 \$	12 326 \$	4 876 \$	4 977 \$

	Série F 2024	Série F 2023	Série FT6 2024	Série FT6 2023	Série FT8 2024	Série FT8 2023
Actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables au début de la période	100 800 \$	113 465 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables	15 518	(8 472)	14	–	22	–
Dividendes aux porteurs de titres rachetables						
Au titre des dividendes	(1 421)	(987)	(1)	–	(2)	–
Au titre des gains en capital	(2 479)	–	(3)	–	(4)	–
Remboursement de capital	–	(1 515)	–	–	–	–
	(3 900)	(2 502)	(4)	–	(6)	–
Opérations sur titres rachetables (note 4)						
Produit de la vente de titres	11 453	22 835	430	–	177	–
Dividendes réinvestis	3 215	2 049	–	–	–	–
Montant payé pour les titres rachetés	(17 657)	(26 575)	–	–	–	–
	(2 989)	(1 691)	430	–	177	–
Actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables à la fin de la période	109 429 \$	100 800 \$	440 \$	– \$	193 \$	– \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables (suite)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Série L 2024	Série L 2023	Série I 2024	Série I 2023	Série FNP 2024	Série FNP 2023
Actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables au début de la période	4 880 \$	6 813 \$	226 \$	158 \$	8 156 \$	12 481 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables	627	(588)	10	(15)	1 357	(865)
Dividendes aux porteurs de titres rachetables						
Au titre des dividendes	(67)	(45)	(1)	(2)	(121)	(82)
Au titre des gains en capital	(117)	–	(2)	–	(211)	–
Remboursement de capital	–	(69)	–	(4)	–	(126)
	(184)	(114)	(3)	(6)	(332)	(208)
Opérations sur titres rachetables (note 4)						
Produit de la vente de titres	–	25	1	171	1 117	759
Dividendes réinvestis	165	103	2	6	–	–
Montant payé pour les titres Racheté	(808)	(1 359)	(209)	(88)	(736)	(4 011)
	(643)	(1 231)	(206)	89	381	(3 252)
Actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables à la fin de la période	4 680 \$	4 880 \$	27 \$	226 \$	9 562 \$	8 156 \$
			Série T8 2024	Série T8 2023	Série T8B 2024	Série T8B 2023
Actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables au début de la période			39 647 \$	45 775 \$	4 496 \$	7 031 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables			5 970	(3 713)	569	(603)
Dividendes aux porteurs de titres rachetables						
Au titre des dividendes			(1 201)	(1 745)	(124)	(235)
Au titre des gains en capital			(2 096)	–	(216)	–
Remboursement de capital			–	(2 679)	–	(360)
			(3 297)	(4 424)	(340)	(595)
Opérations sur titres rachetables (note 4)						
Produit de la vente de titres			5 186	6 537	–	–
Dividendes réinvestis			239	288	95	147
Montant payé pour les titres rachetés			(4 343)	(4 816)	(796)	(1 484)
			1 082	2 009	(701)	(1 337)
Actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables à la fin de la période			43 402 \$	39 647 \$	4 024 \$	4 496 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight
États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables (suite)
Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)
(En milliers de dollars canadiens)

	Série T8C 2024	Série T8C 2023	Total 2024	Total 2023
Actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables au début de la période	755 \$	1 213 \$	313 367 \$	388 477 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables	6	(107)	44 808	(30 892)
Dividendes aux porteurs de titres rachetables				
Au titre des dividendes	(4)	(39)	(5 055)	(4 833)
Au titre des gains en capital	(6)	–	(8 822)	–
Remboursement de capital	–	(59)	–	(7 420)
	(10)	(98)	(13 877)	(12 253)
Opérations sur titres rachetables (note 4)				
Produit de la vente de titres	–	–	26 701	44 767
Dividendes réinvestis	8	73	9 196	6 713
Montant payé pour les titres rachetés	(759)	(326)	(54 028)	(83 445)
	(751)	(253)	(18 131)	(31 965)
Actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables à la fin de la période	– \$	755 \$	326 167 \$	313 367 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

États des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 (voir la note 1)

(En milliers de dollars canadiens)

	Note	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables provenant de l'exploitation		44 808 \$	(30 892) \$
Ajustements :			
Achat de placements		(190 571)	(66 127)
Produit de disposition de placements		199 010	156 240
Commission de courtage	2	238	128
Variation nette de la dépréciation latente (appréciation) des devises		831	(785)
Profit net (perte nette) réalisé à la vente de placements et de dérivés		(52 534)	(64 913)
Variation nette de (l'appréciation) la dépréciation latente des placements et des dérivés		8 017	98 502
		9 799	92 153
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		(75)	724
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		9 724	92 877
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de titres		26 723	45 045
Paiement lors du rachat de valeurs mobilières		(54 991)	(82 623)
Dividendes versés aux porteurs de titres rachetables, déduction faite des dividendes réinvestis		(4 678)	(5 527)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		(32 946)	(43 105)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		(23 222)	49 772
Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises		(831)	785
Trésorerie au début de la période		51 424	867
Trésorerie à la fin de la période		27 371 \$	51 424 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt		6 375 \$	10 602 \$
Intérêts reçus		1 003 \$	273 \$

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Tableau du portefeuille de placements

Au 31 mars 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Services financiers				
69 748	Banque de Montréal	8 075 \$	9 224 \$	
100 349	Bank of America Corp.	3 842	5 149	
48 226	Banque de Nouvelle-Écosse	3 259	3 379	
58 912	Brookfield Asset Management Ltd	3 300	3 352	
266 241	Brookfield Corp.	3 212	15 091	
36 298	Intact Société financière	7 362	7 987	
121 889	Banque Royale du Canada	8 764	16 652	
44 681	Financière Sun Life inc.	2 870	3 302	
99 939	Banque Toronto-Dominion	4 777	8 170	
25 092	Visa Inc., catégorie A	3 085	9 476	
		<u>48 546</u>	<u>81 782</u>	<u>25,2 %</u>
Produits industriels				
29 036	Cargojet Inc.	1 823	3 249	
72 817	Element Fleet Management Corp	1 633	1 594	
10 371	Northrop Grumman Corp.	6 236	6 718	
24 338	Otis Worldwide Corp.	2 740	3 270	
104 702	Stantec Inc.	4 501	11 775	
58 255	Waste Connections Inc.	4 780	13 566	
		<u>21 713</u>	<u>40 172</u>	<u>12,3 %</u>
Énergie				
81 822	Canadian Natural Resources Ltd	7 558	8 455	
167 615	Enbridge Inc	8 117	8 205	
70 819	Imperial Oil Ltd	6 089	6 617	
144 444	Suncor Energy Inc.	4 920	7 221	
106 356	Tourmaline Oil Corp.	6 297	6 736	
		<u>32 981</u>	<u>37 234</u>	<u>11,4 %</u>
Fonds				
958 672	Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	9 892	11 637	
30 462	Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	384	384	
1 549 219	Mandat privé d'immobilier mondial privé Starlight, série I	21 306	20 488	
		<u>31 582</u>	<u>32 509</u>	<u>10,0 %</u>
Technologie de l'information				
2 959	Broadcom Inc.	2 350	5 307	
36 922	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	5 847	6 586	
41 947	Carrier Global Corp.	2 453	3 300	
51 701	Enghouse Systems Ltd.	1 925	1 578	
14 427	Microsoft Corp.	1 482	8 214	
62 204	Open Text Corp.	3 255	3 269	
18 750	Oracle Corp.	866	3 187	
		<u>18 178</u>	<u>31 441</u>	<u>9,6 %</u>

Catégorie de croissance de dividendes Starlight Tableau du portefeuille d'investissement (suite)

Au 31 mars 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de titres)

Nombre de titres	Description	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net*
Consommation de base				
106 651	Alimentation Couche-Tard Inc.	7 598 \$	8 245 \$	
22 164	The Hershey Co.	5 799	5 834	
6 563	Costco Wholesale Corp.	1 281	6 507	
197 388	Jamieson Wellness Inc.	3 613	5 262	
		<u>18 291</u>	<u>25 848</u>	<u>7,9 %</u>
Soins de santé				
75 548	Andlauer Healthcare Group Inc	3 259	3 209	
47 483	CVS Health Corp.	5 017	5 125	
6 177	Thermo Fisher Scientific Inc.	4 142	4 858	
17 051	UnitedHealth Group Inc.	9 079	11 415	
		<u>21 497</u>	<u>24 607</u>	<u>7,5 %</u>
Services publics				
203 432	Brookfield Infrastructure Partners L.P.	6 703	8 605	
84 954	Capital Power Corp	3 155	3 246	
		<u>9 858</u>	<u>11 851</u>	<u>3,6 %</u>
Consommation discrétionnaire				
309	Booking Holdings Inc	1 512	1 517	
24 480	TJX Cos Inc.	2 662	3 360	
20 757	NIKE Inc.	2 881	2 640	
72 025	Gildan Activewear Inc.	2 934	3 621	
		<u>9 989</u>	<u>11 138</u>	<u>3,4 %</u>
Matériaux				
43 520	Stella-Jones Inc	3 255	3 438	
		<u>3 255</u>	<u>3 438</u>	<u>1,1 %</u>
Commissions de courtage (note 2)		(121)		
Total des placements		<u>215 769 \$</u>	<u>300 020 \$</u>	<u>92,0 %</u>
Autres actifs moins passifs			26 147	8,0 %
Total de l'actif net			<u>326 167 \$</u>	<u>100,0 %</u>

* Le pourcentage de l'actif net indiqué se rapporte aux montants à la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens)

Constitution du Fonds (note 1)

L'objectif de placement de la Catégorie de croissance de dividendes Starlight est d'obtenir une croissance du capital à long terme supérieure à la moyenne, conformément à une philosophie de placement prudente englobant une approche de portefeuille diversifiée. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes qui font preuve de solidité financière et d'un bon potentiel de croissance.

Le 21 juin 2023, le Gestionnaire a renommé les séries de titres suivantes :

Fonds	Série avant la redésignation du 21 juin 2023	Série après la redésignation du 21 juin 2023
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	O, T8A	I, T8

Hiérarchie de la juste valeur (note 3)

Les tableaux ci-dessous résument les données utilisées par le Fonds pour évaluer les placements du Fonds comptabilisés à la juste valeur.

	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Placements au 31 mars 2024	267 511	32 509	–	300 020
Placements au 31 mars 2023	240 396	22 754	–	263 150

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation d'entrées non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024 et de la période close le 31 mars 2023.

Il n'y a pas d'instruments financiers de niveau 3 au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023.

Titres rachetables (note 4)

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024

	Série A	Série B	Série C	Série F	Série FT6	Série FT8
Parts en circulation au début de l'exercice	9 237	921	371	5 208	–	–
Parts émises	530	–	–	572	41	18
Parts rachetées	(1 690)	(163)	(53)	(890)	–	–
Parts réinvesties	321	30	12	161	–	–
Parts en circulation à la fin de l'exercice	8 398	788	330	5 051	41	18
	Série L	Série I	Série FNP	Série T8A	Série T8B	Série T8C
Parts en circulation au début de l'exercice	273	21	634	5 516	683	114
Parts émises	–	–	84	721	–	–
Parts rachetées	(44)	(19)	(57)	(591)	(118)	(115)
Parts réinvesties	9	–	–	33	14	1
Parts en circulation à la fin de l'exercice	238	2	661	5 679	579	–

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens)

Titres rachetables (note 4) (suite)

Pour la période close le 31 mars 2023

	Série A	Série B	Série C	Série F	Série FT6	Série FT8
Parts en circulation au début de la période	10 684	1 166	432	5 331	–	–
Parts émises	938	–	–	1 129	–	–
Parts rachetées	(2 624)	(268)	(70)	(1 357)	–	–
Parts réinvesties	239	23	9	105	–	–
Parts en circulation à la fin de la période	9 237	921	371	5 208	–	–

	Série L	Série I	Série FNP	Série T8A	Série T8B	Série T8C
Parts en circulation au début de la période	340	13	889	5 233	871	149
Parts émises	1	15	58	868	–	–
Parts rachetées	(74)	(8)	(313)	(623)	(209)	(45)
Parts réinvesties	6	1	–	38	21	10
Parts en circulation à la fin de la période	273	21	634	5 516	683	114

Engagements (note 8)

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'avait aucun engagement.

Risques liés aux instruments financiers (note 10)

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements du Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement du Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autre risque de prix

Au 31 mars 2024, les expositions globales aux marchés étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total
Placements	300 020	92,0
Exposition totale au marché	300 020	92,0

Au 31 mars 2023, les expositions globales au marché étaient les suivantes :

	Juste valeur \$	% de l'actif net total
Placements	263 150	84,0
Exposition totale au marché	263 150	84,0

Au 31 mars 2024, si les cours des bourses et des placements privés respectifs avaient augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables étant maintenues constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 15 001 \$ ou 4,6 % de l'actif net (31 mars 2023 : 13 158 \$ ou 4,2 % de l'actif net).

En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence pourrait être importante.

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens)

Risques liés aux instruments financiers (note 10)

(c) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Il est donc exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises mondiales fluctue en raison de l'évolution des taux de change.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition des Fonds aux risques de change :

31 mars 2024

Type de devise	Exposition aux devises \$	% de l'actif net total %
Dollar des États-Unis	98 967	30,3
Total	98 967	30,3

31 mars 2023

Type de devise	Exposition aux devises \$	% de l'actif net total %
Dollar des États-Unis	95 561	30,5
Total	95 561	30,5

Au 31 mars 2024, si le taux de change entre le dollar canadien et les devises auxquelles le Fonds est exposé augmentait ou diminuait de 1 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net aurait diminué ou augmenté, respectivement, d'environ 990 \$ (31 mars 2023 : 956 \$). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et la différence peut être importante.

Conformément à la politique du Fonds, le Gestionnaire (tel que défini ci-dessous) surveille les positions de change dans le cadre de l'élaboration globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

La majorité des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important découlant des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

(e) Risque de crédit

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'était pas exposé au risque de crédit.

(f) Risque de liquidité

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, le Fonds n'était pas exposé de manière significative au risque de liquidité. Les passifs se composaient principalement des honoraires du comité d'examen indépendant à payer, des honoraires d'exploitation à payer et des frais de gestion à payer, qui devraient tous être réglés dans les 90 jours.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du porteur. Les placements liquides du Fonds sont considérés comme dépassant les exigences de rachat.

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens)

Risques liés aux instruments financiers (note 10) (suite)

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration des expositions à une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie. Un résumé du risque de concentration du Fonds par secteur d'activité se trouve dans le Tableau du portefeuille de placement du Fonds.

Les investissements du Fonds étaient concentrés dans les secteurs suivants :

Secteur	31 mars 2024 % de la valeur liquidative	31 mars 2023 % de la valeur liquidative
Services financiers	25,2	27,0
Produits industriels	12,3	10,0
Énergie	11,4	2,4
Fonds	10,0	7,3
Technologie de l'information	9,6	9,8
Consommation de base	7,9	7,8
Soins de santé	7,5	8,6
Services publics	3,6	4,6
Consommation discrétionnaire	3,4	1,0
Services de communication	–	4,3
Matériaux	1,1	1,2
Total des placements	92,0	84,0

Intérêts dans des entités structurées non consolidées (note 11)

	31 mars 2024	
	Juste valeur du placement dans les fonds sous-jacents	Pourcentage de participation
Entités structurées non consolidées	\$	%
Mandat privé d'actions mondiales Starlight, série I	11 637	26,6
Mandat privé d'infrastructures mondiales Starlight, série I	384	0,3
Mandat privé d'immobilier mondial Starlight, série I	20 488	21,6

Catégorie de croissance de dividendes Starlight

Notes annexes

31 mars 2024

Notes annexes propres au Fonds

(En milliers de dollars canadiens)

Parties liées (note 12)

(a) Frais de gestion

Les activités d'investissement du Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2024 se sont élevés à 5 541 \$ (période close le 31 mars 2023 : 7 814 \$), dont un montant couru impayé de 456 \$ dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (31 mars 2023 : 505 \$).

(b) Honoraires d'exploitation

Le Gestionnaire reçoit des honoraires d'exploitation du Fonds pour les services opérationnels quotidiens. Les honoraires d'exploitation pour l'exercice clos le 31 mars 2024 se sont élevés à 1 192 \$ (période close le 31 mars 2023 : 1 550 \$), dont un montant couru impayé de 34 \$ dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (31 mars 2023 : 81 \$).

(c) Honoraires en fonction du rendement

Le Gestionnaire reçoit des honoraires en fonction du rendement du Fonds lorsque le taux de rendement de la série dépasse le rendement de l'indice de référence du Fonds jusqu'à un maximum de 0,30 % (voir la note 6). Les honoraires en fonction du rendement pour l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevaient à nul (période close le 31 mars 2023 : nul), dont un montant couru impayé de nul dû au Gestionnaire au 31 mars 2024 (31 mars 2023 : nul).

(d) Transactions portant sur les parts entre parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités liées au Gestionnaire investissent de temps à autre dans des parts du Fonds dans le cours normal des activités et aux mêmes conditions que des investisseurs sans lien de dépendance. Au 31 mars 2024, le Gestionnaire, y compris les dirigeants et les administrateurs, détenait 2,5 parts du Fonds (aucune part au 31 mars 2023).

Nombre moyen pondéré de titres

Le tableau suivant illustre le nombre moyen pondéré de titres pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et la période close le 31 mars 2023 :

Série	31 mars 2024	31 mars 2023
Série A	8 683	10 063
Série B	855	1 023
Série C	349	400
Série F	5 024	5 702
Série FT6	8	–
Série FT8	10	–
Série L	258	305
Série I	6	23
Série FNP	640	731
Série T8A	5 725	5 246
Série T8B	651	770
Série T8C	113	126

1. Constitution des Fonds

Les Fonds sont composés de cinq fiducies de fonds commun de placement à capital variable (les « Fiducies ») et de Starlight Corporate Funds Limited, une société de placement à capital variable détenant une catégorie d'actions (« SCFL » ou la « Société »). Les Fiducies et la catégorie de la Société sont collectivement appelées les « Fonds » et, individuellement, un « Fonds ». Les Fiducies ont été établies en vertu des lois de la province de l'Ontario en vertu d'une déclaration de fiducie et sont autorisées, pour chaque série, à émettre un nombre illimité de titres sans valeur nominale. SCFL est une société prorogée en vertu des lois du Canada, dont le capital autorisé est composé d'un nombre illimité de titres ordinaires et de vingt-cinq catégories de titres spéciaux. Actuellement, une seule catégorie a été établie. Chaque catégorie de titres spéciaux peut, à son tour, émettre un nombre illimité de titres.

Le terme « titres » est utilisé pour désigner les parts des fiducies et les actions de la Société. Les Fonds sont actuellement offerts au moyen de titres libellés en dollars canadiens. Un nombre illimité de titres peut être émis.

Les Fonds ont été créés aux dates suivantes :

Fonds	Série	Date de création
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	FNB, A, F, FT6, I, O, O6, T6	2 octobre 2018
Fonds d'immobilier mondial Starlight	FNB, A, F, FT6, I, O, O6, T6	2 octobre 2018
Fonds de rendement équilibré mondial Starlight	T8, T8B	1 ^{er} septembre 2007
	AA, FF	5 janvier 2009
	FT6, FT8	1 ^{er} août 2023
	I	1 ^{er} août 2019
Fonds de croissance mondiale Starlight	A	31 décembre 1998
	F	1 ^{er} août 2003
	FT6	1 ^{er} août 2023
	T8	1 ^{er} septembre 2007
	I	1 ^{er} août 2019
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	A	1 ^{er} novembre 1995
	F	1 ^{er} août 2003
	T8	1 ^{er} septembre 2007
	I	1 ^{er} août 2019
	FNP	22 mars 2021
	R	30 juillet 2020
	R2	4 juillet 2022
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	A	14 novembre 1957
	B, C, F	1 ^{er} août 2003
	FT6, FT8	1 ^{er} août 2023
	T8, T8B	1 ^{er} septembre 2007
	L	1 ^{er} septembre 2011
	I	1 ^{er} août 2019
	FNP	3 septembre 2019

Les activités d'investissement des Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les Fonds, à l'exception du Fonds d'infrastructures mondiales Starlight et du Fonds d'immobilier mondial Starlight (les « Fonds Stone »), étaient auparavant gérés par Stone Asset Management Limited (« SAM »). Le 7 juillet 2022, Starlight Investments Capital LP (« Starlight Capital »), par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, a acquis toutes les actions ordinaires émises et en circulation de la société mère de SAM, Stone Investment Group Limited (« SIG »). Dans le cadre de l'arrangement, le nom de SIG a été changé pour Starlight Capital Corporation (« SCC »). Le 21 juin 2023, Starlight Capital a assumé la gestion et la gestion de portefeuille des Fonds Stone ainsi que le fiduciaire des Fonds Stone.

Le siège social des Fonds est situé au 3280, rue Bloor Ouest, Centre Tower, bureau 1400, Toronto (Ontario) M8X 2X3. Fiducie RBC Services aux Investisseurs (« RBC ») agit à titre de dépositaire et d'administrateur des Fonds et Starlight Capital agit à titre de fiduciaire.

Date de clôture financière

L'information fournie dans les présents états financiers et les notes complémentaires est en date du 31 mars 2024 et du 31 mars 2023, ou pour les périodes de 12 ou 15 mois closes le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023. La fin de l'exercice financier des Fonds Stone est passée du 31 décembre au 31 mars, à compter du 31 mars 2023. La publication des états financiers a été autorisée par le Gestionnaire le 26 juin 2024.

2. Information importante sur les méthodes comptables

Les principales conventions comptables adoptées par les Fonds pour l'établissement de ces états financiers sont indiquées ci-après.

Déclaration de conformité et mode de présentation

Les présents états financiers (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board et aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières et par le Conseil des normes comptables du Canada.

Les éléments inclus dans les états financiers des Fonds sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel les Fonds exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui sont la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds. Toutes les valeurs sont arrondies au millier de dollars (000 \$) le plus proche, sauf indication contraire. Ces états financiers sont préparés sur la base de la continuité de l'exploitation en utilisant la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) qui ont été évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans le processus d'application des conventions comptables des Fonds. Les domaines impliquant un degré de jugement ou de complexité plus élevé, ou les domaines où les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers sont présentés, le cas échéant, dans la *note sur les estimations et jugements comptables critiques*.

Les principales méthodes comptables des Fonds sont les suivantes :

Instruments financiers

(a) Classification et mesure

Les catégories de classement et d'évaluation en vertu de la IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), sont le coût amorti et la juste valeur par le biais du résultat net. Pour déterminer la catégorie de classement et d'évaluation appropriée, IFRS 9 exige qu'une entité tienne compte du modèle d'affaires de gestion des instruments financiers et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie associés aux instruments financiers.

Le modèle d'affaires des Fonds est un modèle dans lequel les actifs financiers sont gérés dans le but de réaliser des flux de trésorerie par la vente d'actifs. Les décisions sont prises en fonction de la juste valeur des actifs et les actifs sont gérés de manière à réaliser ces justes valeurs. Ce modèle d'affaires est aligné sur une catégorie de classification et de mesure du coût amorti et la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de créance sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu de l'IFRS 9, car les fonds ne prévoient pas détenir les actifs pour percevoir les flux de trésorerie contractuels en fonction de leur modèle d'affaires. La collecte des flux de trésorerie contractuels ne fait pas partie intégrante de l'objectif du modèle d'affaires des Fonds, mais y est accessoire.

La valeur comptable diminuée de la provision pour dépréciation des autres créances et dettes est présumée se rapprocher de la juste valeur. La juste valeur des passifs financiers aux fins de l'information est estimée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt actuel du marché dont dispose le Fonds pour des instruments financiers similaires.

(b) Dépréciation

En ce qui concerne la dépréciation d'actifs financiers, l'IFRS 9 exige qu'un modèle de pertes de crédit attendues comptabilise les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes de crédit attendues à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale des actifs financiers. Plus précisément, l'IFRS 9 exige que les fonds comptabilisent une provision pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti. Les pertes de crédit des Fonds sur leurs actifs financiers évaluées au coût amorti ne sont pas significatives.

(c) Reconnaissance

Les instruments financiers des Fonds comprennent les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, la trésorerie, les souscriptions à recevoir, les dividendes à recevoir, les à recevoir au titre des placements vendus, les rachats à payer, les à payer au titre des placements achetés et les distributions à payer. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque les Fonds deviennent parties aux exigences contractuelles de l'instrument. Les

Instruments financiers (suite)

instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir des flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété.

Les Fonds comptabilisent les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, plus les coûts de transaction dans le cas d'instruments financiers évalués au coût amorti lorsque les Fonds deviennent parties aux dispositions contractuelles des instruments. Les transactions d'investissement sont comptabilisées à la date de la transaction lorsque l'achat ou la vente d'un investissement fait l'objet d'un contrat dont les conditions exigent la livraison de l'investissement dans le délai établi par le marché concerné. Les obligations des Fonds pour les actifs nets attribuables aux porteurs de titres rachetables sont présentées au montant du rachat. Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour évaluer la juste valeur de leurs investissements sont identiques à celles utilisées pour évaluer leur valeur liquidative (« VL ») pour les transactions avec les porteurs de parts.

(d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention de régler sur une base nette, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, un fonds peut conclure divers accords-cadres de compensation ou des accords similaires qui ne répondent pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, aucun montant n'a été compensé dans les états de la situation financière.

(e) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants au marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur les marchés actifs (tels que les dérivés cotés en bourse et les titres négociables) est basée sur les cours du marché à la clôture des marchés à la date de clôture. Les Fonds utilisent les cours de clôture pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque le prix de clôture se situe dans l'écart acheteur-vendeur de ce jour-là. Dans les cas où le cours de clôture ne se situe pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur en fonction des faits et des circonstances spécifiques.

Un instrument financier est considéré comme étant coté sur un marché actif si les prix cotés sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un groupe industriel, d'un service de tarification ou d'un organisme de réglementation, et que ces prix représentent des transactions réelles et régulières sur le marché dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés de gré à gré, est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Les Fonds peuvent utiliser diverses méthodes et formuler des hypothèses basées sur les conditions du marché existant à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation d'opérations récentes comparables sans lien de dépendance, la référence à d'autres instruments qui sont essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres couramment utilisés par les participants au marché et qui utilisent au maximum les données observables.

Pour les instruments pour lesquels il n'y a pas de marché actif, les Fonds peuvent utiliser des prix fournis en externe ou des modèles développés en interne, qui sont généralement basés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues comme standard dans le secteur. Les modèles d'évaluation sont principalement utilisés pour évaluer les actions non cotées, les titres de créance et autres titres de créance pour lesquels les marchés étaient ou ont été inactifs au cours de l'exercice. Certaines des données d'entrée de ces modèles peuvent ne pas être observables par le marché et sont donc estimées sur la base d'hypothèses.

Le résultat du modèle est toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation employées peuvent ne pas refléter pleinement tous les facteurs pertinents pour les positions détenues par les fonds. Les évaluations sont donc ajustées, le cas échéant, pour tenir compte de facteurs supplémentaires, notamment le risque de modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie.

La juste valeur des instruments financiers autres que les placements à la juste valeur par le biais du compte de résultat se rapproche étroitement de leur valeur comptable, compte tenu de leurs échéances à court terme.

Se reporter à la note 3 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur des Fonds.

Instruments financiers (suite)

(f) Débiteurs pour les placements vendus et payables pour les placements achetés

Les montants représentant les créances sur les titres vendus et les créditeurs sur les titres achetés ont été sous-traités, mais n'ont pas encore été réglés ou livrés à la date de clôture.

(g) Conversion des devises étrangères

Les souscriptions, les rachats et certains éléments de rendement des Fonds sont libellés en dollars canadiens, qui est également leur monnaie de fonctionnement et de présentation. Les opérations en devises sont converties en monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur à la date à laquelle les opérations ont lieu. Les actifs et les passifs en devises étrangères libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les éléments de produits et de charges en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date respective de ces transactions.

La part des résultats d'exploitation découlant des variations des taux de change sur les placements de portefeuille n'est pas isolée des fluctuations découlant des variations des prix du marché. Les gains et pertes de change réalisés liés à la trésorerie sont présentés dans la section « Gain net réalisé (perte nette) sur la vente de placements » et les gains (pertes) réalisés relatifs aux autres actifs et passifs financiers sont présentés dans la section « Gains (pertes) nets réalisés sur la vente de placements » et les gains (pertes) latents liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés dans la section « Variation nette de l'appréciation (dépréciation) latente des devises » dans les états financiers du résultat global.

(h) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou de non-couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et que les autorités canadiennes en valeurs mobilières le permettent.

Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme sont incluses dans la section « Gain (perte) latent(e) sur contrats de change à terme » des états de la situation financière et sont comptabilisées à titre de « Variation nette de l'appréciation (amortissement) latente des placements et des dérivés » au cours de la période applicable dans les états du résultat global.

Le gain ou la perte découlant de la différence entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et inclus dans le « Gain net réalisé (perte nette) sur la vente de placements et de dérivés » des états du résultat global.

(i) Obligations

Les obligations sont évaluées en fonction des derniers cours de clôture obtenus auprès de courtiers indépendants reconnus.

(j) Placements dans des fonds d'investissement sous-jacents

Les placements dans les fonds d'investissement sous-jacents sont évalués à la valeur liquidative de clôture par titre (« VLP ») des parts détenues, calculée par l'administrateur des fonds d'investissement sous-jacents à la date d'évaluation.

(k) Contrats à terme

Les contrats à terme standardisés sont évalués au profit ou à la perte qui serait réalisé à la clôture du contrat. La valeur de ces contrats fluctue et est mieux déterminée au prix de règlement établi chaque jour par la chambre de commerce ou de bourse à laquelle les contrats sont négociés.

(l) Évaluation des titres

Les titres des Fonds sont évalués à la valeur liquidative annuelle à chaque jour d'évaluation. Un jour d'évaluation est chaque jour ouvrable de chaque mois où la Bourse de Toronto (la « TSX ») est ouverte ou, si ce jour n'est pas un jour où la TSX est ouverte, tout autre jour ouvrable de la semaine que le fiduciaire peut choisir ; et tous autres jours que le fiduciaire peut déterminer de temps à autre. La valeur liquidative par titre est déterminée en divisant la juste valeur totale de la valeur liquidative de la série par le nombre total de titres de cette série en circulation avant la prise d'effet des rachats ou des souscriptions de titres à cette date.

(m) Comptabilisation du revenu

Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et l'appréciation ou la dépréciation non réalisée de la valeur des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements connexes.

Instruments financiers (suite)

(n) Commissions de courtage

Les commissions de courtage sont passées en charges et sont incluses dans la section « Commissions de courtage » des états du résultat global. Les commissions de courtage comprennent les frais et les commissions versés aux agents, conseillers, courtiers et négociants. Les commissions de courtage intégrées dans le coût du portefeuille de placements au 31 mars 2024 sont indiquées dans les tableaux du portefeuille de placements.

(o) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme dont l'échéance est inférieure à 90 jours à compter de la date d'acquisition. Les placements à court terme sont comptabilisés au coût amorti plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

(p) Autres actifs et passifs

Les souscriptions à recevoir, les créances sur les placements achetés, les intérêts courus et les dividendes à recevoir sont comptabilisés au coût amorti. Les distributions à payer, les rachats à payer, les paiements à payer pour les placements achetés, les frais de gestion à payer et les charges à payer sont évalués au coût amorti. En raison de leur nature à court terme, la valeur comptable de ces actifs financiers et passifs financiers se rapproche de la juste valeur.

(q) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables par titre représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net divisé par le nombre moyen pondéré de titres en circulation par série au cours de la période.

(r) Examen du statut d'entité d'investissement

Les entités qui répondent à la définition d'une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, sont tenues d'évaluer leurs filiales à la juste valeur par le biais du résultat net plutôt que de les consolider. Les critères qui définissent une entité d'investissement sont les suivants :

- une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de leur fournir des services de gestion de placements;
- une entité qui s'engage auprès de ses investisseurs à investir des fonds uniquement pour obtenir des rendements provenant de l'appréciation du capital, d'un revenu de placement ou des deux; et
- une entité qui mesure et évalue le rendement de la quasi-totalité de ses placements selon la juste valeur.

Le gestionnaire a examiné les caractéristiques des Fonds et conclu qu'elles correspondaient à la définition d'une entité d'investissement, puisque les Fonds détiennent plus d'un placement, que les droits de propriété prennent la forme de titres semblables à des actions, auxquels une quote-part de l'actif net des Fonds est attribuée, que les Fonds comptent plus de un investisseur et que les investisseurs ne sont pas des parties liées.

La conclusion sera réévaluée chaque année si l'un de ces critères ou caractéristiques change.

(s) Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans l'application de ses conventions comptables et qu'elle fasse des estimations et des hypothèses à l'égard de l'avenir. Ces jugements, estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la divulgation des éventualités, ainsi que les montants déclarés des revenus et des dépenses de placement au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principaux jugements comptables et estimations effectués lors de l'établissement des états financiers comprennent l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers à la note 2 e) et à la note 3, le classement des actifs et des passifs financiers à la note 2 a) et la monnaie fonctionnelle indiquée à la note 2 g).

(a) Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif et instruments dérivés de gré à gré

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, y compris des placements privés. Comme il est indiqué dans la note sur les *évaluations de la juste valeur*, le Gestionnaire utilise son jugement pour choisir une technique d'évaluation appropriée pour les instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs et qui peuvent être déterminés à l'aide de sources de tarification réputées (telles que des agences de tarification) ou de prix indicatifs des teneurs de marché. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds peuvent évaluer les positions à l'aide de modèles d'évaluation généralement reconnus comme étant la norme dans l'industrie. Les valeurs qui en résultent peuvent différer sensiblement des valeurs qui auraient été utilisées s'il existait un marché facilement disponible pour les investissements et les prix auxquels les investissements peuvent être vendus.

Instruments financiers (suite)

(b) Monnaie fonctionnelle

Le Gestionnaire considère que la devise du principal environnement économique dans lequel les Fonds exercent leurs activités est le dollar canadien, car c'est la monnaie avec laquelle les Fonds mesurent leur rendement et émettent et rachètent leurs titres rachetables.

Ces conclusions seront réévaluées chaque année si l'un de ces critères ou caractéristiques change.

3. Informations à fournir sur la juste valeur

Les Fonds sont tenus de classer les instruments financiers évalués à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur. Les actifs financiers des Fonds évalués à la juste valeur ont été classés selon une hiérarchie de la juste valeur. Les Fonds ont établi une hiérarchie de la juste valeur qui hiérarchise les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. La hiérarchie accorde la priorité la plus élevée aux prix cotés non ajustés sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (mesure de niveau 1) et la priorité la plus faible aux données d'entrée non observables (mesures de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants.

Niveau 1 - Données qui reflètent les prix cotés non ajustés sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 - Données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement, y compris les données d'entrée sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 - Données non observables. Il y a peu ou pas d'activité sur le marché. Les données entrant dans la détermination de la juste valeur nécessitent un jugement ou une estimation importante de la direction.

Toutes les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont récurrentes. Les valeurs comptables de la trésorerie et des dividendes à recevoir se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé connexe est activement négocié et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse par la suite d'être activement négocié, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, à moins que l'évaluation de leur juste valeur ne nécessite l'utilisation d'entrées non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

La politique des Fonds est de comptabiliser les transferts entrants et sortants et entre les niveaux 1 et 2 en fonction de la valeur à la fin de la période de déclaration et pour les transferts entrants et sortants du niveau 3 en fonction de la valeur à la date du transfert.

Les détails de l'exposition de chaque Fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le risque de concentration et la classification hiérarchique de la juste valeur, sont disponibles dans les notes annexes propres au Fonds pour chaque Fonds.

4. Titres rachetables

Les titres rachetables des Fonds sont classés comme des passifs. Les titres n'ont pas de valeur nominale et donnent droit à des distributions, le cas échéant. Lors du rachat, un titre a droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative des Fonds.

Les Fonds sont tenus de verser des distributions d'un montant qui n'est pas inférieur au montant nécessaire pour s'assurer qu'ils ne seront pas redevables d'impôt sur le revenu sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Les Fonds n'ont aucune restriction ni exigence particulière en matière de capital sur les souscriptions et les rachats de titres, sauf dans les cas présentés. Les mouvements pertinents des titres rachetables sont présentés dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de titres rachetables.

Les titres rachetables des Fonds sont offerts à la vente de façon continue et peuvent être rachetés ou rachetés à toute date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour où la TSX est ouverte à la négociation) à la valeur liquidative par titre d'une série donnée. La valeur liquidative par titre d'une série aux fins de souscription ou de rachat est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (c'est-à-dire la juste valeur totale des actifs attribuables à la série moins le passif attribuable à la série) par le nombre total de titres de la série du Fonds en circulation à ce moment à chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement aux fins du traitement des opérations avec les porteurs de parts. L'actif net est déterminé conformément aux IFRS et peut différer de la valeur liquidative des Fonds.

Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres charges, produits, gains et pertes réalisés et non réalisés provenant d'opérations de placement sont répartis proportionnellement à chaque série en fonction de la valeur liquidative relative de chaque série.

Les titres rachetables émis et en circulation représentent le capital de chaque Fonds. Chaque Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de titres rachetables. Les Fonds sont actuellement offerts en titres de la série des fonds communs de placement (séries A, AA, B, C, F, FF, FT6, I, L, O, O6, R, R2, T6, T8, T8B, FNP et Z) et en titres du FNB (série FNB). Chaque série de titres a des droits de vote, de liquidation et autres droits identiques et les mêmes modalités, diffèrent principalement par les frais de service, à l'exception de la série FNB qui diffère également par sa méthode de distribution.

Les titres de la série des fonds communs de placement peuvent être rachetés n'importe quel jour ouvrable, sous réserve du paiement des frais de rachat applicables, le cas échéant. Si la valeur des titres tombe en dessous de certains niveaux, le Gestionnaire a le droit de racheter les titres. Les titres de la série FNB peuvent être rachetés n'importe quel jour de bourse. Les titres de FNB sont rachetés à un prix de rachat par titre égal à 96 % du cours de clôture des titres de la série FNB à la date d'entrée en vigueur du rachat.

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de titres dans chacun des titres de série FNB, titres de série FNP, titres de série A, titres de série AA, titres de série B, titres de série C, titres de série F, titres de série FF, titres de série FT6, titres de série L, titres de série O, titres de série O6, titres de série R, titres de série R2, titres de série T6, titres de série T8, titres de série T8B, titres de série Z et titres de série I qui sont rachetables au gré du porteur de parts.

Les titres de la série FNB sont les séries de titres négociés en bourse des Fonds. Les titres de la série FNB des Fonds sont émis et vendus de façon continue. Il n'y a pas de nombre maximal de titres de la série FNB qui peuvent être émis. Les titres de la série FNB sont inscrits à la Bourse NEO Inc. Le symbole boursier des titres de la série FNB du Fonds d'infrastructures mondiales Starlight est « SCGI » et le symbole boursier des titres de la série FNB du Fonds d'immobilier mondial Starlight est « SCGR ».

Les renseignements sur les opérations sur titres rachetables figurent dans les notes annexes propres au Fonds de chacun des fonds.

Le Gestionnaire détenait des placements dans les fonds suivants :

Fonds	Au 31 mars 2024	Au 31 mars 2023
	Titres	Titres
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	44	4 428
Fonds d'immobilier mondial Starlight	39	15 839
Fonds de rendement équilibré mondial Starlight	1	1
Fonds de croissance mondiale Starlight	–	1
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	2,9	–
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	2,5	1

5. Frais de gestion

Les Fonds paient des frais de gestion au Gestionnaire pour certaines séries de titres. Les frais de gestion des autres séries de titres sont payés directement par les investisseurs. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion des Fonds, d'organisation de l'analyse des investissements, des recommandations et de la prise de décision d'investissement pour les Fonds, de l'organisation de la distribution des Fonds, de la commercialisation et de la promotion des Fonds et de la fourniture ou de l'organisation d'autres services pour les Fonds.

Les frais de gestion pour toutes les séries, sauf la série I, sont un taux annualisé basé sur la valeur liquidative de chaque série des fonds. Les frais de gestion des séries O et O6 sont payés directement par ces porteurs de parts et non par les Fonds. Les frais de gestion de la série I sont négociés et payés directement par ces porteurs de parts et non par les Fonds.

Le Gestionnaire peut réduire les frais de gestion effectifs payables par les clients qui investissent des sommes importantes dans un fonds particulier en renonçant à une partie des frais de gestion qu'il aurait autrement le droit de recevoir du Fonds ou d'un porteur de parts et en ordonnant au Fonds de verser une distribution de frais de gestion correspondant au montant de cette renonciation. Toutes les distributions de frais de gestion sont automatiquement réinvesties dans des titres supplémentaires de la série concernée des Fonds.

Le Gestionnaire a droit à des frais de gestion annuels, excluant les taxes de vente, comme suit :

Frais de gestion annuels (%)

Fonds	FNB	A, AA, T8	T6	B, T8B	C	F, FF	FT6
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	0,90	1,90	1,90	s.o.	s.o.	0,90	0,90
Fonds d'immobilier mondial Starlight	0,90	1,90	1,90	s.o.	s.o.	0,90	0,90
Fonds de rendement équilibré mondial Starlight	s.o.	2,00	s.o.	2,50	s.o.	0,95	s.o.
Fonds de croissance mondiale Starlight	s.o.	2,00	s.o.	s.o.	s.o.	0,98	s.o.
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	s.o.	2,00	s.o.	s.o.	s.o.	0,95	s.o.
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	s.o.	2,00	s.o.	2,50	2,50	0,95	s.o.

Frais de gestion annuels (%)

Fonds	L	O	O6	I	R	R2	FNP
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	s.o.	-	-	-	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'immobilier mondial Starlight	s.o.	-	-	-	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de rendement équilibré mondial Starlight	s.o.	-	-	-	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds de croissance mondiale Starlight	s.o.	-	-	-	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	s.o.	-	-	-	2,50	2,50	0,65
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	2,50	-	-	-	s.o.	s.o.	0,65

6. Frais d'administration et honoraires d'exploitation

Le Gestionnaire paie les honoraires d'exploitation du Fonds d'infrastructures mondiales Starlight et du Fonds d'immobilier mondial Starlight, autres que les coûts du fonds (tels que définis ci-dessous) (les « honoraires d'exploitation »), en échange du paiement par le Fonds de frais d'administration (les « frais d'administration ») au Gestionnaire à l'égard de chaque série du fonds. Le Fonds d'infrastructures mondiales Starlight et le Fonds d'immobilier mondial Starlight versent au Gestionnaire des frais d'administration à taux fixe. Les frais d'administration payés au Gestionnaire par un fonds à l'égard d'une série peuvent, au cours d'une période donnée, être inférieurs ou supérieurs aux honoraires d'exploitation que le Gestionnaire engage pour la série. Les charges d'exploitation comprennent, sans s'y limiter, les honoraires d'audit, les frais de comptabilité des fonds, les coûts liés à l'agent des transferts et à la tenue de registres, les droits de garde, les frais d'administration et les services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, les coûts d'impression et de diffusion des prospectus, des notices annuelles et des documents d'information continue, les honoraires juridiques, les frais bancaires, les frais de communication avec les investisseurs et les frais de dépôt réglementaire. Le Gestionnaire n'est pas tenu de payer d'autres charges, coûts ou frais, y compris ceux découlant de nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires relatives aux charges, coûts et frais susmentionnés.

Frais d'administration et honoraires d'exploitation (suite)

Les « coûts du fonds », qui sont payés par les fonds, se composent d'honoraires, de coûts associés aux impôts, aux emprunts et aux intérêts, aux assemblées des porteurs de parts, au comité d'examen indépendant des fonds ou à d'autres comités consultatifs, à la production des fiches de renseignements sur les Fonds et des aperçus du FNB, ainsi qu'à la mise en conformité avec les exigences des autorités gouvernementales et des autorités de réglementation qui ont été imposées après le 21 septembre 2018, tout nouveau type de coûts, de charges ou d'honoraires qui n'étaient pas à payer avant le 21 septembre 2018, y compris ceux découlant de nouvelles exigences des autorités gouvernementales et des autorités de réglementation portant sur les charges d'exploitation ou les coûts de services externes qui n'étaient généralement pas facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 21 septembre 2018.

Le Gestionnaire peut absorber une partie des frais d'administration ou de certaines charges précises liées à un Fonds ou à une série de fonds. La décision d'absorber ces charges est examinée périodiquement; cette décision revient au gestionnaire, qui n'a pas à en aviser les porteurs de parts. Les montants assumés sont présentés, le cas échéant, à l'état du résultat global.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative d'une série; pour chaque Fonds, ils sont calculés et payés de la même manière que les frais de gestion. Le taux des frais d'administration annuels pour chaque série est indiqué ci-dessous :

Série	Taux annuel des frais d'administration fixes
Série FNB	0,20 %
Série A	0,20 %
Série T6	0,20 %
Série F	0,20 %
Série FT6	0,20 %
Série O	0,15 %
Série O6	0,15 %
Série I	—

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024, les frais payés ou payables à Deloitte LLP pour l'audit des états financiers des Fonds étaient de 304 \$ (31 mars 2023 – 283 \$). Les frais pour les autres services se sont élevés à 66 \$ (31 mars 2023 – 66 \$).

Honoraires en fonction du rendement

Aux termes de la convention de gestion des placements, le Gestionnaire de portefeuille de la liste de fonds ci-dessous a le droit de recevoir des honoraires en fonction du rendement (plus les taxes applicables) de chaque série (sauf la série I) de titres du Fonds égale à 10 % de l'excédent du taux de rendement de la série du Fonds sur le rendement de l'indice de référence établi de chaque Fonds depuis le dernier versement des honoraires en fonction du rendement, multiplié par la moyenne de la valeur liquidative des séries du Fonds au cours de l'année civile. Aucun honoraire en fonction du rendement n'est payé lorsque le rendement de la valeur liquidative par titre d'une série de titres est négatif (sans tenir compte des distributions ou des honoraires en fonction du rendement à payer) au cours de l'année civile. Il n'y a pas de dédoublement des honoraires si un Fonds investit dans des fonds de placement sous-jacents gérés par le Gestionnaire. Les honoraires en fonction du rendement (le cas échéant), y compris la TVH, sont présentés dans les états du résultat global.

Les indices de référence établis par les Fonds sont présentés dans le tableau suivant. Pour tous les Fonds, les honoraires en fonction du rendement sont limités à un maximum de 0,30 % (plus les taxes applicables) de la valeur liquidative moyenne des séries des Fonds au cours de l'année civile. Ces honoraires sont comptabilisés mensuellement, le cas échéant, et payés annuellement.

Frais d'administration et honoraires d'exploitation (suite)

Fonds	Indice de référence des honoraires en fonction du rendement
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	(i) 80 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® Canada; plus (ii) 20 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® US Large Cap.
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	(i) 50 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® Canada; plus (ii) 50 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® US Large Cap.
Fonds de rendement équilibré mondial Starlight	(i) 15 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® Canada; plus (ii) 15 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® US Large Cap; plus (iii) 40 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® Canada Liquid Bond; plus (iv) 30 % du pourcentage de gain ou de perte de l'indice Morningstar® Developed Markets Large-Mid Cap.
Fonds de croissance mondiale Starlight	Indice Morningstar® Developed Markets Large-Mid Cap.

7. Rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, en plus de payer le coût des services de courtage à l'égard des opérations sur titres, couvrir également le coût des biens et services de recherche en placement et des biens et services d'exécution d'ordres fournis au Gestionnaire de placements.

La valeur de ces services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers pour les périodes closes le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023 est la suivante :

Fonds	Rabais de courtage sur titres gérés	
	31 mars 2024	31 mars 2023
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	8	20
Fonds d'immobilier mondial Starlight	7	7
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	8	–
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	1	6
Fonds de rendement équilibré mondial Starlight	–	–
Fonds de croissance mondiale Starlight	–	–

8. Engagements

Les détails des engagements de chaque Fonds sont disponibles dans les notes spécifiques aux états financiers de chaque Fonds.

9. Fiscalité

Fiducies

Les fiducies sont admissibles à titre de fiducies de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La totalité du revenu net aux fins de l'impôt et des gains en capital nets réalisés par les fiducies au cours d'une année d'imposition doit être distribuée aux porteurs de titres de manière à ce qu'aucun impôt sur le revenu ne soit payable par les fiducies. Étant donné que les fiducies n'enregistrent pas de charge d'impôt sur le résultat, les actifs d'impôt différé associés aux avantages fiscaux des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital ne seront pas comptabilisés dans les états de la situation financière.

Les retenues d'impôt imposées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital sont comptabilisés comme un poste de charge distinct dans les états du résultat global.

Les pertes en capital réalisées par la fiducie peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à vingt ans et appliquées aux gains en capital imposables nets et au revenu net des années futures.

9. Fiscalité (suite)

Au 31 décembre 2023, les Fonds avaient les pertes en capital et autres qu'en capital suivantes aux fins de l'impôt sur le revenu, selon le cas :

Fonds	Pertes en capital	Total des pertes autres qu'en capital	Pertes autres qu'en capital qui expirent dans :											
			2029	2030	2031	2032	2033	2034	2036	2038	2039	2040	2041	2042
Fonds d'actions nord-américaines Starlight	– \$	1 865 \$	200	–	–	360	380	–	150	–	370	–	405	–
Fonds de rendement équilibré mondial Starlight	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds de croissance mondiale Starlight	21 927	2 126	–	–	–	240	–	–	–	614	–	–	–	1 272
Fonds d'infrastructures mondiales Starlight	1 356	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'immobilier mondial Starlight	10 127	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

La Société

La Société est admissible à titre de société de placement à capital variable en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La Société calcule son bénéfice net et ses gains ou pertes nets réalisés aux fins de l'impôt sur le résultat en tant qu'entité unique. La société est assujettie à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la *Loi sur le montant des dividendes imposables reçus de sociétés canadiennes imposables* au cours de l'année. Cet impôt est remboursable à la Société lors du versement de dividendes imposables à ses porteurs de titres au taux de 1,00 \$ d'impôt pour chaque tranche de 2,61 \$ de dividendes versés. Les intérêts et les dividendes étrangers reçus sont imposés aux taux d'imposition des sociétés habituels, sous réserve des déductions permises pour les charges de la Société et des crédits ou déductions applicables de l'impôt étranger payé.

L'impôt sur le résultat (le cas échéant) est attribué à chaque catégorie d'actions spéciales de la Société, selon le cas, sur une base raisonnable.

Les pertes en capital de la Société réalisées par la Société peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à vingt ans et appliquées aux gains en capital imposables nets et au revenu net des années futures.

Au 31 décembre 2023, la Société disposait de pertes fiscales telles que présentées ci-dessous :

Fonds	Pertes en capital	Total des pertes autres qu'en capital	Pertes autres qu'en capital qui expirent dans :											
			2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	
Catégorie de croissance de dividendes Starlight	– \$	28 \$	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	28

10. Gestion du risque de capital

Les titres émis et en circulation sont considérés comme le capital des Fonds. Le Gestionnaire gère le capital des fonds conformément aux objectifs de placement des fonds. Les Fonds n'ont pas d'exigences de capital spécifiques imposées de l'extérieur sur la souscription de titres, autres que certaines exigences minimales de souscription.

11. Gestion des risques financiers

Les activités des Fonds les exposent à divers types de risques associés à leurs stratégies d'investissement, aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels ils investissent. Les risques comprennent le risque de marché (y compris les autres risques de prix, de change et de taux d'intérêt), le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de concentration. Le Gestionnaire a établi et maintient une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement des Fonds et surveille

le respect des objectifs et des lignes directrices de placement énoncés par les Fonds. Ces risques et les pratiques de gestion des risques connexes employées par les Fonds sont décrits ci-dessous :

(a) Risque de marché

Le risque de marché représente la perte potentielle qui peut être causée par une variation de la juste valeur d'un instrument financier. Les investissements des Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents aux investissements sur les marchés mondiaux. Les portefeuilles de placement des Fonds font l'objet d'un suivi quotidien par le Gestionnaire.

(b) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change) causées par des facteurs propres à un titre, à son émetteur ou à l'ensemble des facteurs affectant un marché ou un segment de marché. Les investissements des Fonds sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux marchés financiers. Le risque maximal résultant des instruments financiers détenus par les Fonds est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Le Gestionnaire atténue ce risque en sélectionnant soigneusement les titres dans des limites spécifiées et les autres risques de cours des fonds sont gérés par la diversification des investissements des fonds. Le Gestionnaire surveille quotidiennement les positions globales des fonds sur le marché.

(c) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des instruments financiers libellés dans des devises, autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds, fluctue en raison des variations des taux de change. Les actions sur les marchés étrangers sont exposées au risque de change, car les prix libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds pour déterminer la juste valeur.

Les Fonds détiennent des actifs et des passifs, y compris des liquidités et des placements en actions libellés dans des devises autres que le dollar canadien, la monnaie fonctionnelle. Ils sont donc exposés au risque de change, car la valeur des titres libellés dans d'autres devises fluctue en raison des variations des taux de change.

Conformément à la politique des fonds, le Gestionnaire surveille les positions de change dans le cadre de la construction globale du portefeuille.

(d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque les Fonds investissent dans des instruments financiers portant intérêt. Les Fonds sont exposés au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue en raison des variations des niveaux de taux d'intérêt du marché.

La majorité des actifs et des passifs financiers des Fonds ne portent pas intérêt au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023. L'excédent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie est investi dans des dépôts à un jour. Par conséquent, les Fonds (à l'exception du Fonds équilibré mondial Starlight) ne sont pas soumis à un risque de taux d'intérêt important en raison des fluctuations du niveau des taux d'intérêt du marché. Le Gestionnaire surveille l'évolution des taux d'intérêt et leur incidence sur les fonds.

(e) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie d'un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a contracté avec les Fonds. Toutes les transactions sur les titres cotés sont réglées ou payées à la livraison par des courtiers agréés. Le risque de crédit lié aux créances associées est considéré comme limité, car la livraison des titres vendus n'est effectuée qu'une fois que le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué lors d'un achat une fois que les titres ont été reçus par le courtier. L'échange échouera si l'une ou l'autre des parties ne respecte pas ses obligations.

Les Fonds sont exposés au risque de crédit auprès de RBC, le dépositaire des Fonds, et répondent à toutes les exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières pour agir à titre de dépositaire.

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, les Fonds n'avaient aucun investissement important dans des titres de créance ou des produits dérivés ; Par conséquent, le risque de crédit est considéré comme minime.

(f) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que les Fonds ne soient pas en mesure de générer des liquidités suffisantes pour régler intégralement leurs obligations à leur échéance ou ne puissent le faire qu'à des conditions sensiblement désavantageuses. Les demandes de rachat de parts constituent le principal risque de liquidité pour les Fonds. Les Fonds investissent la majorité de leurs actifs dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et dont ils peuvent être facilement cédés.

Les Fonds investissent principalement dans des titres négociables et d'autres instruments financiers qui, dans des conditions normales de marché, sont facilement convertibles en espèces. De plus, la politique des fonds est de maintenir suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux besoins d'exploitation normaux et aux demandes de rachat prévues. Cependant, rien ne garantit qu'il existera en tout temps un marché de négociation actif pour les placements, ou que les prix auxquels les titres se négocient reflètent fidèlement leur valeur. Une négociation limitée d'un titre pourrait rendre difficile la liquidation rapide des avoirs.

Les Fonds sont exposés à des rachats quotidiens en espèces de leurs titres, mais ils maintiennent des positions liquides et suffisantes en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité adéquate. Le tableau du portefeuille d'investissement de chaque fonds indique les titres pour lesquels une cotation sur le marché n'a pas pu être obtenue et peuvent être illiquides.

Les crédettes et charges à payer des Fonds sont généralement exigibles dans les 90 jours. Le Gestionnaire surveille quotidiennement la position de liquidité des fonds.

(g) Risque de concentration

Le risque de concentration résulte de la concentration des expositions à une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur d'activité ou du type de contrepartie. Le Gestionnaire sélectionne les placements en fonction de l'objectif de placement de chaque fonds et, dans certains cas, les fonds peuvent être exposés au risque d'être investis, sur une base concentrée, dans un titre particulier d'une catégorie d'actifs. Un résumé du risque de concentration des fonds par secteur d'activité se trouve dans le tableau du portefeuille de placement des fonds et par zone géographique dans les notes annexes propres aux fonds pour chaque fonds.

12. Participation dans des entités structurées non consolidées

Les intérêts dans les entités structurées non consolidées des Fonds figurent dans les Notes spécifiques aux états financiers du Fonds.

13. Parties liées

(a) Frais de gestion

Les activités d'investissement des Fonds sont gérées par le Gestionnaire. Les frais de gestion sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative de chaque série d'un Fonds (autre que les séries O, O6 et I) à la fin de chaque jour ouvrable et sont assujettis aux taxes d'application, y compris la TVH, la TPS et la TVQ. Les frais de gestion sont accumulés quotidiennement et payés mensuellement.

Les investisseurs dans les titres de série O et de série O6 se voient facturer des frais de gestion directement et non par les Fonds. Les investisseurs dans les titres de série I doivent payer des frais de gestion directement négociés entre l'investisseur et le Gestionnaire.

(b) Frais de rendement

Le Gestionnaire a le droit de recevoir une commission de rendement pour chaque série de titres de la Catégorie de croissance de dividendes Starlight, du Fonds d'actions nord-américaines Starlight, du Fonds équilibré mondial Starlight et du Fonds mondial de croissance Starlight. La commission de rendement est basée sur le rendement d'une série (à l'exception de la série I) de titres d'un Fonds depuis la dernière fois qu'une commission de rendement a été payée pour cette série jusqu'à la fin de l'année civile suivante à laquelle une commission de rendement est payable. Les commissions de rendement sont accumulées quotidiennement et payées annuellement.

(c) Frais d'administration

Le Gestionnaire perçoit des honoraires d'administration en contrepartie du paiement de certaines charges d'exploitation du Fonds d'infrastructures mondiales Starlight et du Fonds d'immobilier mondial Starlight. Les honoraires d'administration sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative de chaque série d'un fonds (autre que la série I) à la fin de chaque jour ouvrable et sont assujettis aux taxes d'application, y compris la TVH, la TPS et la TVQ. Les frais d'administration fixes sont accumulés quotidiennement et payés mensuellement.

Les investisseurs en titres de série I doivent payer des frais d'administration fixes directement négociés entre l'investisseur et le Gestionnaire.

13. Parties liées (suite)

(d) Honoraires d'exploitation

Le Gestionnaire fournit des services d'exploitation et d'administration pour chaque Fonds Stone. Le Gestionnaire reçoit des honoraires d'exploitation de chaque Fonds Stone pour couvrir les charges du fonds de tiers et les frais d'administration du fonds du Gestionnaire. Les honoraires sont accumulés quotidiennement et payés mensuellement. Les charges d'exploitation comprennent, sans s'y limiter, les honoraires juridiques et d'audit, les coûts liés à l'agent des transferts, les droits de garde, les frais de dépôt, les frais administratifs facturés par le Gestionnaire et le comité d'examen indépendant des fonds. Les charges d'exploitation engagées par les Fonds sont réparties entre les séries sur une base raisonnable, tel que déterminé par le Gestionnaire.

À sa seule discrétion, le Gestionnaire peut renoncer aux charges autrement payables par les fonds ou les absorber. Le montant des renoncements et des absorptions peut fluctuer de temps à autre et peut être résilié à tout moment.

(e) Charges absorbées par le Gestionnaire

Les charges auxquelles le Gestionnaire a renoncé sont incluses dans la section « Charges ayant fait l'objet d'une renonciation/absorbées par le Gestionnaire » dans les états du résultat global.

(f) Opérations sur titres avec des parties liées

Les dirigeants, les administrateurs et les entités liées au Gestionnaire investissent dans les titres des Fonds de temps à autre dans le cours normal des affaires au même titre que les investisseurs sans lien de dépendance. Les détails des investissements effectués par le gestionnaire sont présentés à la note 4.

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

GESTIONNAIRE

STARLIGHT INVESTMENTS CAPITAL LP
3280, rue Bloor Ouest, bureau 1400
Centre Tower
Toronto (Ontario) M8X 2X3

AUDITEUR

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Bay Adelaide East
8, rue Adelaide Ouest, bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 0A9

DÉPOSITAIRE et AGENT DE TRANSFERT

Fiducie RBC Services aux investisseurs
155, rue Wellington Ouest,
Toronto (Ontario) M5V 3L3

TENANCIER DES SÉRIES FNB et FNP et AGENT DE TRANSFERT

Société Trust TSX
100, rue Adelaide Ouest, bureau 301
Toronto (Ontario) M5H 4H1

CONSEIL D'ADMINISTRATION, COMITÉ D'AUDIT et ÉQUIPE DE DIRECTION

DANIEL DRIMMER

Président du conseil d'administration et président du comité d'audit

LEONARD DRIMMER

Administrateur

NEIL FISCHLER

Administrateur

DENNIS MITCHELL

Administrateur, membre du comité d'audit, chef de la direction et chef des placements

GRAEME LLEWELLYN

Administrateur, membre du comité d'audit, directeur financier et directeur de l'exploitation

ÉQUIPE DE GESTION DES PLACEMENTS

DENNIS MITCHELL

Directeur général et chef des placements

MICHAEL GIORDANO

Gestionnaire de portefeuille principal

SEAN TASCATAN

Gestionnaire de portefeuille principal

HISHAM YAKUB

Gestionnaire de portefeuille principal